



MÉTÉO

Alger	: 18°	04°
Oran	: 23°	07°
Annaba	: 15°	03°
Béjaia	: 16°	05°
Tamanrasset	: 21°	10°

FÊTE NATIONALE DE LA SERBIE

Le Président Bouteflika félicite le Président serbe Aleksandar Vucic

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

M. Ouyahia reçoit la directrice régionale Afrique de l'OMS

► L'OMS salue les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge sanitaire de la population

P. 24

DIPLOMATIE

M. Messahel reçoit plusieurs nouveaux ambassadeurs

P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL

Le SG de l'UGTA appelle la base ouvrière à se mobiliser pour assurer la victoire de M. Bouteflika

Le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a appelé, jeudi à Alger, la base ouvrière à se mobiliser pour assurer la victoire de M. Abdelaziz Bouteflika à la présidentielle du 18 avril prochain. Recevant en audience M. Abdelmalek Sellal, directeur de campagne de M. Abdelaziz Bouteflika au siège de l'UGTA, M. Sidi Saïd a indiqué que son organisation avait décidé «de soutenir le candidat des Algériens et l'homme historique qui a servi l'Algérie lors de la Révolution nationale et après l'indépendance», appelant tous les travailleurs à se mobiliser pour assurer la «victoire, à la majorité écrasante, de M. Bouteflika à la prochaine présidentielle».

P. 3



PRÉSIDENTIE

M. Lamamra nommé conseiller diplomatique du président de la République

P. 24

E-COMMERCE:

M. Raouya appelle les opérateurs à s'inscrire au Registre du commerce

P. 6

ARMÉE

Gaïd Salah inspecte des unités relevant de la 5^e RM et inaugure un dépôt régional de carburant

P. 3



SANTÉ

MIGRAINE, ECZÉMA, ASTHME

Les risques cachés des déodorants en spray

P. 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE DES CLUBS (1/4 DE FINALE - RETOUR) AL-MERRIKH - MCA :

Le dernier carré passe par Omdurman

Tenu en échec à domicile lors de la première manche (0-0), le MC Alger aura à cœur de renverser la vapeur aujourd'hui à Omdurman (18h00) face aux Soudanais d'Al-Merrikh, en match comptant pour les quarts de finale (retour) de la Coupe arabe des clubs de football.

P. 22

Le nouveau DCSN

Abdelkader Kara Bouhadba met en avant l'importance du partenariat entre les différents corps de sécurité

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 caches détruites à Bordj Badji Mokhtar et Skikda

P. 8

CE MATIN À L'USTHB

Conférence sur les conséquences des explosions nucléaires françaises en Algérie

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera ce matin à partir de 8h30, à l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene de Bab Ezzouar (USTHB), une conférence historique à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire des essais nucléaires français à Reggane, sous le thème «Explosions nucléaires français dans le désert algérien : Victimes et catastrophes écologiques».



Horaire des prières

Vendredi 10- Samedi 11 Joumada-al-thania 1440

Fajr	06:03
Dohr	13:02
Asr	16:03
Maghreb	18:31
Isha	19:52



ÉNERGIE

Guitouni à Bejaïa



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bejaïa. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son département ministériel.

LE 16 FÉVRIER AU SIÈGE DE L'ANR
Conférence nationale des bureaux de wilayas

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 16 février à partir de 10h30, au siège national du parti, les travaux de la conférence nationale des bureaux de wilayas.



CE MATIN AU CIC

Rencontre nationale des directeurs des directions de l'environnement



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera ce matin à partir de 8h30, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rehal, les travaux de la rencontre nationale des directeurs des directions de l'environnement.

LE 18 FÉVRIER À LA SAFEX

Journée d'information sur les opportunités d'affaires et de partenariat entre l'Algérie et le Burkina Faso

En collaboration avec l'ambassade de la République du Burkina Faso en Algérie, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise lundi 18 février à partir de 09h au Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX-Alger), une journée d'information sur les opportunités d'affaires et de partenariat entre l'Algérie et le Burkina Faso. Cette journée qui se tiendra en prévision du déplacement d'une délégation économique algérienne à Ouagadougou durant le premier trimestre 2019, aura pour objectif d'aborder les différentes questions liées au développement des échanges commerciaux et possibilité d'investissement et de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays à travers un programme de communications et de débats adressées aux entreprises algériennes intéressées afin de leur donner une meilleure visibilité sur les opportunités offertes par le marché Burkinabé.

SALLE IBN KHALDOUN

Deux films en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui à la salle Ibn Khaldoun, la projection des films Aquaman (15h) et Les animaux fantastiques (19h).



Météo

	Max	Min
Alger	19°	05°
Oran	19°	06°
Annaba	16°	04°
Béjaïa	19°	07°
Tamanrasset	21°	04°

OPÉRA D'ALGER
BOUALEM BESSAÏH

Concert de musique targuie

Le groupe "Tikoubaouine", animera un concert de musique targuie, demain vendredi 15 février à partir de 19h30, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



SIDI BEL-ABBÈS

Rencontre sur le rôle des sciences spatiales et l'aéronautique dans la gestion des catastrophes naturelles

Une journée d'étude sur le rôle des sciences spatiales et de l'aéronautique dans la gestion et la protection contre les catastrophes naturelles est programmée aujourd'hui à Sidi Bel-Abbes. Plusieurs thématiques dont celle abordant le rôle des systèmes d'information géographique (SIG) dans le cadre de la protection contre les catastrophes, seront abordées lors de cette rencontre qui aura lieu au siège de la wilaya, a-t-on indiqué à la cellule d'information et de communication de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW). Le rôle de la station météorologique, du drone et du centre de l'aviation dans la gestion de ce genre de catastrophes naturelles sera développé lors de cette journée d'étude qui verra la participation de nombreux acteurs dont des spécialistes en environnement du centre des applications spatiales relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), des chercheurs dans le domaine spatial, du développement des satellites et des sciences de l'aviation, aux côtés d'adhérents de clubs aéronautiques de Sidi Bel-Abbes. Il est prévu, en marge de cette rencontre organisée à l'initiative de l'APW de Sidi Bel-Abbes, en coordination avec la commission d'aménagement du territoire et des transports de l'APW, la tenue d'un salon sur les recherches dans ce domaine.

LES 15 ET 16 FÉVRIER
À L'HÔTEL EL DJAZAÏR5^e meeting d'angiogenèses et des traitements innovants en oncologie

La société algérienne de formation et recherche en oncologie (SAFRO) en collaboration avec Memoriak Klosan Kettering NYC USA, Arab Coopération hematology and oncology group et American university of Beirut, organise les 15 et 16 février à l'hôtel El Djazaïr, le 5^e meeting d'angiogenèses et des traitements innovants en oncologie. Plus de 200 spécialistes algériens et arabes prendront part aux travaux de cette 5^e rencontre scientifique.

CHLEF

Journée de formation médicale en pédiatrie

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef en partenariat avec le laboratoire France lait, organise cet après-midi à partir de 14h à l'hôtel Mirador, une journée de formation médicale continue en pédiatrie. Parmi les thèmes qui seront abordés : L'allaitement, la pneumopédiatrie et la gastro-pédiatrie.

LI AMNIKOUM

La coordination opérationnelle avec les partenaires sécuritaires en débat

L'émission radio «Li Amnikoum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h, à la coordination opérationnelle avec les partenaires sécuritaires en matière de sécurité routière.



SÛRETÉ NATIONALE

Journées d'étude sur l'amélioration des prestations policières au niveau des postes frontaliers

Représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, l'Inspecteur général de la Sûreté nationale, a présidé hier à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteaufort, l'ouverture des travaux des journées d'études sur l'amélioration et la promotion des prestations policières au niveau des postes frontaliers, au profit des personnels de la Sûreté nationale assignés au niveau des services de la police des frontières.

Abdelkader Kara Bouhadba installé dans ses nouvelles fonctions de DGSN

Abdelkader Kara Bouhadba a été installé jeudi dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

M. Bouhadba, qui remplace à ce poste le colonel Mustapha Al-habiri, occupait plusieurs fonctions au sein de la DGSN dont celui de directeur de la Police judiciaire à partir d'octobre 2012 à août 2015. Diplômé en Droit et Sciences juridiques, M. Bouhadba a intégré les rangs de la Sûreté nationale en 1982 avec le grade de commissaire, avant d'être nommé à plusieurs hautes fonctions.

A partir de 1984 et jusqu'à 1987, il est commissaire de Police, chef de la Brigade de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants à la sûreté de la wilaya d'Oran. De 1987 à 1989, il est commissaire de Police, chef du Service Régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (Tlemcen).

De 1991 à 1994 il est membre élu du Comité Exécutif d'Interpol pour l'Afrique lors de la 60ème Assemblée Générale de Punta d'El Este en Uruguay. Il a été désigné chef du Service des relations extérieures à la DGSN (1992), directeur de la Police judiciaire (1994), directeur de la Police des frontières (1995), et directeur de l'Enseignement et des Ecoles (2001).

M. Bouhadba a été élu délégué du Comité exécutif de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol) lors de sa 81ème Assemblée générale tenue à Rome en 2012. Le Comité exécutif définit la politique de l'Organisation et oriente son action. Ses membres sont de hauts responsables de police dans leurs pays respectifs. A ce titre, il a pris part à plusieurs activités de ses structures, notamment dans le domaine stratégique et financier. En reconnaissance de ses efforts dans le domaine sécuritaire, M. Bouhadba a reçu plusieurs distinctions, dont la médaille du mérite de la Police espagnole qui lui a été décernée en 2000.

Le nouveau DGSN met en avant l'importance du partenariat entre les différents corps de sécurité

Le nouveau Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhadba a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance du partenariat entre les différents corps de sécurité pour la consolidation de la paix et de la stabilité dans le pays.

Intervenant lors de son installation dans ses nouvelles fonctions de Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), en remplacement du colonel Mustapha El-Habiri, M. Kara Bouhadba a fait part de sa conviction que la Police «tout en étant un service public, est une Institution sécuritaire par excellence qui ne saurait agir sans un partenariat réel, efficace et durable avec l'Armée nationale populaire (ANP) et tous les autres corps de sécurité», précisant que son retour dans les rangs de la Police lui offrirait l'opportunité d'aller de l'avant avec détermination, pour servir le pays et mes concitoyens.

Après avoir adressé ses remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la confiance dont il l'a investi en le plaçant à la tête de la Police algérienne, M. Kara Bouhadba a invité les affiliés à ce corps de sécurité à faire preuve de discipline, de probité et de rigueur.

La Police «est un service public sociétal, avec tout ce qu'implique ce concept comme bases et critères visant l'amélioration continue de ce service, par le développement et la modernisation», a-t-il ajouté. Le nouveau DGSN, a plaidé pour une intégration, à l'instar de toutes les institutions et organes du ministère de l'Intérieur, au sein des programmes et plans de modernisation, en concrétisation du programme du président de la République, soulignant qu'il oeuvrerait «avec tous les secteurs concernés en faveur de la consécration de la paix et de la sécurité et pour la protection des personnes et des biens».

De son côté, le colonel El Habiri a adressé ses remerciements au président Bouteflika qui lui a permis de prendre les rênes de la Police algérienne dont les missions sont loin d'être aisées.

APS

PRÉSIDENTIELLE Sidi Saïd appelle la base ouvrière à se mobiliser pour la victoire de M. Bouteflika à la présidentielle du 18 avril

Le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a appelé, jeudi à Alger, la base ouvrière à se mobiliser pour assurer la victoire de M. Abdelaziz Bouteflika à la présidentielle du 18 avril prochain.

Recevant en audience M. Abdelmalek Sellal, directeur de campagne de M. Abdelaziz Bouteflika au siège de l'UGTA, M. Sidi Saïd a indiqué que son organisation avait décidé «de soutenir le candidat des Algériens et l'homme historique qui a servi l'Algérie lors de la Révolution nationale et après l'indépendance», appelant tous les travailleurs à se mobiliser pour assurer la «victoire, à la majorité écrasante, de M. Bouteflika à la prochaine présidentielle». En outre, le SG de l'UGTA a mis en avant «les réalisations accomplies dans tous les domaines lors des mandats précédents», en allusion aux «acquis obtenus dans les domaines économique et politique, grâce à la politique judiciaire du Président Bouteflika», appelant à la «reconnaissance de ces réalisations et à assurer leur continuité à l'avenir». Il a salué, également, le rôle du prési-



dent de la République dans «l'instauration de la sécurité et de la stabilité, grâce à la politique de la paix et de la réconciliation nationale qui a permis de conforter l'unité nationale». Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, M. Sidi Saïd a fait savoir que l'UGTA qui va participer à l'animation de la campagne électorale de M. Bouteflika, avait déjà entamé la collecte des signatures à son profit. De son côté, M. Sellal qui a

refusé d'évoquer, en détails, le programme présidentiel de M. Bouteflika, avant le début de la campagne électorale, a affirmé que «la candidature du Président Bouteflika pour un nouveau mandat a eu un écho favorable auprès du peuple algérien et au niveau international». A ce propos, M. Sellal a appelé à une participation massive aux prochaines élections pour assurer la victoire de M. Bouteflika, «l'homme armé du courage néces-

saire pour s'adapter aux réformes et modifier le modèle économique actuel, à travers la conférence nationale à laquelle il a appelé dans le but d'opérer des réformes radicales devant impulser l'économie nationale, sans pour autant toucher aux acquis sociaux ni aux citoyens à faible revenu».

«Ces réformes doivent émaner d'un consensus national regroupant toutes les parties dont l'opposition», a insisté M. Sellal.

ARMÉE

Gaïd Salah inspecte des unités relevant de la 5^e Région militaire et inaugure un dépôt régional de carburant (MDN)

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a inspecté des unités relevant de la 5ème Région militaire mercredi après-midi au 2ème et dernier jour de sa visite dans cette Région au cours de laquelle il a notamment inauguré le dépôt régional d'approvisionnement en carburant à Ain M'lila qui constitue un acquis stratégique, indiquait jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

L'après-midi du deuxième jour de la visite de M. Gaïd Salah a été marqué par l'inspection de quelques unités de la Région, et ce, en compagnie du Général-major Ammar Athamna, Commandant de la 5e Région militaire, précise la même source.

A l'entame, le Général de corps d'Armée a inspecté et inauguré le dépôt régional d'approvisionnement en carburant à Ain M'lila qui constitue un «acquis stratégique, vital et important, et dont la réalisation intervient en tant qu'unité de soutien en différents produits pétroliers, dans le cadre du plan de développement de la chaîne de logistique de l'ANP, outre la flexibilité de cette unité qui lui permet de mener à bien les missions de transport de carburant, de sa distribution et de son stockage, ainsi que des analyses et du contrôle de qualité», ajoute le communiqué.

M. Gaïd Salah a suivi, à cette oc-

casion, un exposé présenté par le Directeur régional de carburant, sur les missions principales de cette unité et son rôle vital dans le soutien des unités de la Région en différents produits d'énergies. Par la suite, il a procédé une inspection sur le terrain des différentes structures de cette unité, où il a donné un ensemble de consignes aux personnels y exerçant, «visant l'impératif de préserver cette réalisation vitale, à travers une gestion efficace, optimale et rigoureuse des différentes procédures techniques et préventives, ainsi que des dispositions sécuritaires en vigueur», les exhortant à faire preuve de «professionnalisme dans l'exécution de leurs missions, afin de tirer profit au maximum de cet acquis considérable».

Le Général de corps d'Armée avait confirmé précédemment devant l'assistance, lors d'une allocution adressée au commandement et à l'état-major de la Région, que «l'accomplissement exemplaire des nobles missions assignées est une garantie de la sécurité de l'Algérie, une assurance de sa stabilité, une protection de son indépendance, et une préservation de sa souveraineté nationale et de son unité territoriale et populaire, notamment à la lumière des défis et enjeux imposés par le contexte international actuel».

Il a affirmé dans ce sens que la jeunesse algérienne d'aujourd'hui ne sera pas moins impliquée que la génération de Novembre dans

la protection des acquis de la Nation algérienne et de la défense de ses valeurs et ses nobles principes.

«Dans ce contexte précisément, je me dois de rappeler en cette honorable occasion, que la victoire de l'Armée de libération nationale (ALN) hier, a été remportée grâce à la volonté d'Allah Le Tout-Puissant, puis grâce au travail laborieux visant à réunir les conditions de réussite, et tant que l'ALN demeure le parfait exemple à suivre pour nos Forces armées, nous veillerons en permanence, grâce au soutien indéfectible dont jouit nos Forces armées, de la part de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à réunir tous les facteurs et les éléments du succès», a souligné le Général de corps d'Armée. «Ainsi, l'ALN s'est réincarnée en l'ANP, et le sang du Chahid de la glorieuse Révolution de libération s'est mêlé au sang du Chahid du devoir, prouvant ainsi que la jeunesse d'aujourd'hui est tout aussi patriotique que celle d'hier, et l'Algérie qui a enfanté les générations d'hier est fière des générations d'aujourd'hui, qui porteront pour toujours leur pays dans leurs cœurs, qui verront leurs aïeux comme le modèle à suivre, et qui considéreront l'accomplissement de leur devoir envers la patrie comme étant l'une des plus nobles valeurs de la citoyenneté», a conclu Général de corps d'Armée.

MOUDJAHIDINE M.Zitouni : «Vers la révision de la loi relative au moudjahid et au chahid pour une "meilleure" prise en charge médicale»

Le ministre des Moudjahidine, Tayab Zitouni, a indiqué, jeudi à Alger, que ses services s'attelaient à «réviser la loi relative au moudjahid et au chahid pour assurer une prise en charge médicale optimale aux moudjahidine et à leurs ayants-droits». «Cette révision devrait concerner certains articles relatifs à la prise en charge médicale des moudjahidine et leurs ayants-droit, prévue par la loi 99-07 du 5 avril 1999 relative au moudjahid», a précisé le ministre à l'issue d'une rencontre d'évaluation avec les directeurs de wilaya du secteur.

Il a fait savoir, en outre, que cette révision se fera en «coordination» avec l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), l'organisation nationale des enfants de chahid (ONEC), l'organisation nationale des enfants des moudjahidine (ONEM) et les associations relevant du secteur en vue d'opérer une révision globale et précise au profit des moudjahidine et leurs ayants-droit. A ce propos, M. Zitouni a annoncé une «éventuelle» élaboration d'un projet de loi concernant la classification des grands invalides de la guerre de libération dans le but de prendre en charge cette catégorie à même de satisfaire ses besoins notamment en ce qui concerne les logements et la prise en charge médicale.

Soulignant la nécessité de la «coordination entre les directeurs de wilaya de son secteur et ceux de l'Habitat pour la prise en charge de ce dossier selon les cadres juridiques, le premier responsable du secteur a mis en avant l'intérêt majeur accordé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à cette catégorie.

M. Zitouni a donné plusieurs orientations à ses responsables de wilayas concernant l'accélération de la prise en charge du dossier relatif aux pensions des moudjahidine et de leurs ayants-droit, appelant à l'exploitation de tous les moyens matériels et humains mobilisés par le ministère notamment en ce qui concerne la modernisation du secteur et ce, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Exhortant, dans ce sens, les cadres de son secteur à collecter le plus grand nombre de témoignages vivants des moudjahidine, M. Zitouni a qualifié ce travail de «devoir national» devant préserver la mémoire nationale. Au sujet des avantages liés à l'acquisition de véhicules en Algérie offerts aux moudjahidine et aux ayants-droit, M. Zitouni a fait état d'une coordination entre les ministères des Moudjahidine, des Finances et de l'Industrie et des mines concernant ce dossier. S'agissant du volet culturel, le ministre a souligné la nécessité de programmer des activités culturelles et des conférences historiques périodiques au niveau des musées et des établissements relevant du secteur afin de dynamiser et préserver la mémoire nationale et renforcer le nationalisme auprès des générations montantes». M. Zitouni a saisi l'occasion pour aborder le sujet de la Présidence du 18 avril 2019, qualifiant ce rendez-vous d'«événement décisif dans l'histoire de l'Algérie», précisant que «la famille révolutionnaire est une autour du moudjahid, Abdelaziz Bouteflika, partant de sa conviction que la consécration du principe de continuité est la voie unique à même de permettre à l'Algérie de faire face aux différents défis nationaux, régionaux et internationaux».

APS

PARLEMENT

M.Bedoui : «Les pouvoirs publics déterminés à réhabiliter les zones rurales»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, jeudi à Alger, que les pouvoirs publics étaient «déterminés à réhabiliter les zones rurales, notamment celles qui ont souffert des affres de la tragédie nationale» et ce, à travers l'encouragement des citoyens à y revenir pour leur reconstruction et leur développement.

«En application des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, les pouvoirs publics sont déterminés à réhabiliter les régions rurales, notamment celles qui ont souffert des affres de la décennie noire et ce, à travers l'incitation des citoyens à y revenir pour leur revitalisation dans le cadre de la politique du développement et de renouvellement rural», a déclaré M. Bedoui en réponse à la question du sénateur Hamid Bouzekri, sur «l'absence du développement» dans les villages de la wilaya de Chlef, lors d'une plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, sous la présidence de M. Abdelkader Bensalah. A ce propos, M. Bedoui a soutenu que «le développement local ne relève pas de la seule responsabilité de l'Etat», estimant que «les Collectivités locales, à leur tête la commune, doivent jouer leur rôle en matière de création de richesse, d'ouverture de la voie aux investisseurs et la promotion des atouts de leurs territoires dans le cadre de l'orientation vers une réelle décentralisation, dont l'impératif a été souligné par le président de la République dans son message à la rencontre Gouvernement-walis en novembre dernier».

Il a ajouté, dans ce sens, que la feuille de route tracée par son département vise à «favoriser l'émergence d'une économie locale à même de libérer les initiatives locales en vue de valoriser les nombreuses potentialités et ressources dont jouissent nos territoires, particulièrement ceux accusant un retard».

CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES: 176.000 infractions enregistrées en 2018

Quelque 176.000 infractions pour défaut de contrôle technique périodique des véhicules ont été enregistrées en 2018, année où a été enregistré «le meilleur bilan» en terme de sécurité routière depuis les années 90, a fait savoir jeudi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui.

Intervenant lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation, présidée par M. Abdelkader Bensalah, M. Bedoui qui répondait à une question sur le contrôle technique des véhicules, a indiqué que «le contrôle technique des véhicules est au centre des activités des services de sécurité lors de toute opération de contrôle, où les conducteurs des véhicules sont appelés à présenter le procès-verbal de contrôle technique, un document nécessaire au même titre que le permis de conduire, la carte d'immatriculation et l'attestation d'assurance». L'application stricte de la loi par les services de police a permis d'enregistrer, en 2018, près de 176.000 contraventions relatives au défaut de contrôle technique, un chiffre «inquiétant», vu les risques présentés par ces véhicules sur les usagers de la route.

«Les PV des contrevenants ont été établis et transférés directement aux instances compétentes», a précisé le ministre qui a rappelé que la loi stipule que «toute personne qui ne soumet pas son véhicule au contrôle technique périodique obligatoire est passible d'une peine d'emprisonnement

«le Président Bouteflika n'a de cesse d'accorder au développement local une priorité majeure à travers les programmes quinquennaux dans toutes les régions du pays outre les différents programmes communaux de développement (PCD) destinés aux projets de proximité et aux opérations d'urgence qui ont bénéficié d'une enveloppe de 200 mds DA entre 2018 et 2019 en dépit de la conjoncture financière que connaît le pays», a expliqué le ministre.

Concernant la wilaya de Chlef, M. Bedoui a fait état de «l'affection à son profit de 5 mds DA outre la mobilisation, en 2018, par la Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités locales de 12,3 mds DA pour le financement de plusieurs projets de développement local, à l'image de l'amélioration des routes et d'accès, le raccordement au gaz et à l'électricité et d'autres projets de proximité».

Précisant, en outre, que la même wilaya avait bénéficié depuis de 1999 de «près de 600 mds DA ayant permis l'inscription de quelques 8.000 opérations», le ministre a relevé que «les indicateurs socio-économiques sont satisfaisants dans cette wilaya et seront davantage renforcés à l'avenir car les réformes engagées par l'Etat dans les domaines socio-économique, fiscal et financier sont prises au service du développement local et du bien-être du citoyen», a-t-il dit.

S'agissant de l'alimentation en eau potable dans la wilaya de Chlef, M. Bedoui a fait savoir que «le taux de couverture est passé de 62 à 97% après la mise

en service de la station de dessalement d'eau de mer en juin 2015, et qui approvisionne 31 communes, en attendant le parachèvement de la réalisation d'une autre station de dessalement d'une capacité de 5.000 m3/jour, dont la mise en service est prévue fin 2019, outre le lancement d'un programme de raccordement de 46 agglomérations rurales à travers 18 communes pour une enveloppe d'un milliard de dinars, ce qui permettra d'assurer une couverture de 100% dans toutes les régions».

Pour ce qui est du réseau routier, le ministre a rappelé que «la wilaya a connu d'importantes réalisations ayant permis le désenclavement et le raccordement de plusieurs agglomérations rurales», mettant en avant «la réalisation, entre 1999 et 2015, d'un réseau de 2795,4 km, et la concrétisation, entre 2016 et 2017, d'une soixantaine d'opérations, dont 6 projets de réhabilitation de routes communales et de wilaya, ainsi que l'inscription de 15 opérations en 2018 pour la réhabilitation de routes communales et de wilaya et la maintenance des axes touchés par les intempéries et les glissements».

Concernant l'amélioration des conditions de scolarisation et du transport scolaire, M. Bedoui a fait état de «la mise en place d'un programme ambitieux et intégré pour le développement du parc pédagogique et des structures relevant des établissements scolaires,



comme les cantines, et le renforcement du transport scolaire, notamment dans les régions rurales», rappelant que le transport scolaire a été renforcé au niveau national par l'acquisition de 7.000 bus.

Soulignant que la wilaya de Chlef, «compte 850 établissements scolaires accueillant environ 296.000 élèves dans les trois cycles, auxquels s'ajoutent 7 nouveaux établissements réceptionnés en 2018 et 4 unités de dépistage et de suivi médical, M. Bedoui a fait savoir que 132.000 élèves bénéficiaient de la restauration scolaire au niveau de 582 cantines, outre le transport scolaire grâce à la mobilisation de 310 bus, notamment au profit des élèves résidant dans les villages et les bourgades.

Evoquant le secteur de la santé, le ministre a révélé que «la wilaya dispose de 7 hôpitaux publics, un (01) hôpital psychiatrique, 6 aux établissements sanitaires de proximité, 44 polycliniques, 16 centres de gynécologie, 190 salles de soins, en plus de 5 cliniques privées, 220 cliniques publiques, 191 cliniques spécialisées et 329 officines de pharmacie. Le taux d'occupation des lits à Chlef s'élève à 1,37 lit pour 1.000 habitants.

système de permis de conduire à points». Le ministre a souligné, par ailleurs, que l'opération d'élaboration du permis de conduire biométrique électronique, «se poursuit avec une cadence accélérée». Ainsi 27.367 permis de conduire ont été délivrés au profit des nouveaux demandeurs, a-t-il ajouté soulignant que ses services «poursuivent leurs efforts pour moderniser l'opération de contrôle technique afin de faciliter la mission des agents de l'ordre en leur permettant de mieux maîtriser cette opération à travers la mise en vigueur du certificat électronique d'immatriculation des véhicules, et toutes les informations relatives au contrôle technique des véhicules seront introduites dans la puce électronique de ce nouveau document». Ces mesures seront accompagnées par d'autres dispositions «d'une grande importance», dont la formation des agents chargés du contrôle au niveau des barrages, l'exploitation de l'expérience européenne en matière de contrôle technique et de contrôle des véhicules afin d'être en conformité avec les normes internationales en vigueur, notamment le projet relatif au renforcement des transports dans la région euro-méditerranéenne. M. Bedoui a mis l'accent sur le rôle que peuvent jouer les constructeurs automobiles en Algérie en consacrant une partie de leurs bénéfices à la sensibilisation sur l'importance de la sécurité routière, tout en offrant des prestations de maintenance périodique des véhicules.

ALGÉRIE-FRANCE La CACI-France affute sa stratégie pour être plus offensive dans la consolidation du partenariat algéro-français

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie de France (CACI-France) s'est réunie vendredi à Paris pour examiner les moyens d'affûter sa stratégie afin d'être plus offensive dans la consolidation du partenariat algéro-français par l'accompagnement de nouveaux projets.

C'est au cours d'un conseil stratégique, recommandé par la dernière assemblée générale ordinaire (AGO) qui s'est tenue le 21 décembre dernier, que les membres présents ce vendredi à l'ambassade d'Algérie en France ont examiné et débattu les modalités, en matière d'objectifs et d'organisation, pour que la chambre soit «plus active» dans le contexte de la nouvelle orientation économique du pays.

A l'ouverture des travaux, l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoui, a insisté auprès des membres présents sur une réflexion que doit mener en interne la CACI-France en matière de gouvernance pour une présence «plus active» dans la consolidation des passerelles entre la France et l'Algérie.

Il a également saisi cette opportunité pour appeler les membres de la chambre à assumer leur rôle dans la mobilisation des membres de la communauté algérienne, notamment dans le cadre de la prochaine élection présidentielle. Pour sa part, le président de la CACI France, Kaci Ait Yalla, a appelé les membres à travailler dans un climat de «confiance» dans la concrétisation des objectifs de la chambre. Dans un discours lu à l'ouverture, Fouad Benguedda, responsable de la commission «made in Algeria», a souligné l'importance d'approfondir la réflexion sur les voies et moyens les «plus appropriés» d'implication de la communauté d'affaires installée en France dans l'effort de développement économique engagé en Algérie et de consolidation des actions de promotion des investissements et du partenariat. «Il convient de préciser que la rencontre d'aujourd'hui arrive, à point nommé, pour nous permettre de redéfinir l'orientation de nos activités et de nos priorités stratégiques, de structurer notre organisation opérationnelle, de fédérer nos acteurs au niveau des régions et d'arrêter les principaux axes de travail sur lesquels doivent reposer les actions à mener dans le futur et notamment celles inscrites dans le programme de l'année 2019», soulignant que l'objectif étant «d'insuffler une dynamique plus offensive à la CACI-France, d'atteindre une plus grande efficacité et d'impulser un nouvel élan aux relations algéro-françaises». Les débats, emprunts de franchise, se sont globalement axés sur les actions à mener dans le futur immédiat tout en se dotant de moyens organisationnels adéquats dans l'accompagnement de nouveaux projets en direction de l'Algérie entraînant plus d'IDE. Mais le point focal de ce débat aura été la réorganisation de la gouvernance qui déterminera un agenda clair de la chambre dans les prochaines actions. A l'issue des travaux, les membres ont décidé d'étoffer le conseil stratégique pour lequel 37 personnes se sont engagées. Le conseil d'administration de la CACI-France doit avaliser, au cours d'une réunion, ces nouvelles adhésions et devra décider de la date de la réunion du conseil pour revoir l'organigramme et adopter un plan d'action. Il y a lieu de signaler qu'au début des travaux, une minute de silence a été observée à la mémoire de Mourad Medelci, à l'origine de la création de la CACI-France.

APS

ALGÉRIE-ETATSUNIS Djellab: Mise en place prochaine des mécanismes appropriés pour booster les exportations vers les Etats-Unis

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a assuré jeudi à Alger, que d'ici le mois de juin prochain tous les mécanismes nécessaires seront mis en place pour faciliter aux opérateurs algériens d'exporter leurs produits vers les Etats-Unis.

Parmi ces mécanismes figure «la Maison de l'Algérie aux Etats-Unis», une exposition permanente des produits algériens dans ce pays, a précisé M. Djellab en marge d'une rencontre algéro-américaine tenue à l'issue d'une visite de 4 jours d'une délégation d'hommes d'affaires américains en Algérie. Selon lui, la première Maison de l'Algérie aux Etats-Unis qui permettra aux opérateurs professionnels de visiter cette exposition durant toute l'année, sera implantée à Baltimore (nord-est), qui abrite le plus grand port de la région américaine. Ce projet sera généralisé dans l'avenir à tous les Etats américains. Parmi les mesures qui devront faciliter aux opérateurs algériens d'exporter leurs produits vers les Etats-Unis, figure également la création d'une plate-forme virtuelle qui permettra aux industriels algériens de faire connaître et commercialiser leurs produits. Il s'agit d'un partenariat avec

New Media Solutions et la Société algérienne des foires et des expositions (Safex) qui permettra de dédier un espace permanent en ligne à la Safex et à ses clients qui y accéderont via un mot de passe qui leur permettra de créer et mettre à jour leurs profils et la panoplie de leurs produits.

L'administrateur de la plate-forme aura la charge de drainer les acheteurs et distributeurs vers le pavillon algérien virtuel. En outre, cette plate-forme propose d'autres services premium, notamment l'accompagnement de ses clients dans le processus de certification à l'international et la conformité avec les exigences du FDA (Food and Drug Administration), un organisme régulateur des denrées alimentaires et des médicaments sur les marchés américains. A cela s'ajoute la mise en place de petits restaurants en franchise, et ce dans les marchés de grande distribution ½Walmart», à l'effet de mettre



en évidence les produits agroalimentaires algériens aux Etats-Unis. Ces restaurants algériens aux Etats-Unis seront baptisés «AlgeVega», a fait savoir un membre de la délégation américaine. Pour rappel, la visite de cette délégation américaine en Algérie intervient après la tenue de la première semaine économique et culturelle de l'Algérie à Washington du 10 au 13 septembre 2018. Il s'agit d'une exposition qui s'est dé-

clinée en trois volets distincts, dédiés aux produits de l'industrie, à l'artisanat et aussi au tourisme mais qui avaient le point commun de faire la promotion du «Made in Algeria» dans les filières électroniques, électroménagers, agroalimentaire et les produits artisanaux. Cette exposition s'est soldée par la conclusion de plusieurs contrats et mémorandums d'entente entre les entreprises des deux pays.

ALGÉRIE-AUSTRALIE APN: Si Afif et l'ambassadeur d'Australie abordent la nécessaire redynamisation des relations bilatérales

Le président de la Commission des affaires extérieures, de la coopération et de la communauté à l'étranger, Abdelhamid Si Afif a examiné, jeudi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), avec l'ambassadeur de l'Australie à Alger, M. Brendan Eamon Berne, «les relations bilatérales et l'impératif de les redynamiser à travers la poursuite de la concertation afin de promouvoir la coopération notamment au volet économique».

Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Australie, M. Yahiaoui Bousmaha et des membres de ce groupe, les deux parties ont évoqué «les relations bilatérales et l'impératif de les redynamiser à travers la poursuite de la concertation en vue de promouvoir la coopération notamment au volet économique», a indiqué un communiqué de l'APN.

Après avoir passé en revue l'état de ces relations, M. Si Afif a mis en exergue «la contribution de l'Algérie à la concrétisation de la stabilité chez ses voisins à travers les

voies pacifiques, le dialogue et la concertation». «L'Algérie, qui fait face à de nombreux défis découlant de la situation qui prévaut dans son espace géopolitique, a réussi à les relever grâce à son expérience acquise dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», a indiqué M. Si Afif qui a rappelé également son soutien (Algérie) «aux causes justes et au règlement pacifique des crises et à la non ingérence dans les affaires internes des pays».

D'autre part, le président de la commission a affirmé que «l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, poursuit sa démarche pour établir un Etat fort et juste basée sur l'Etat de droit d'autant qu'elle compte concrétiser cet objectif à travers l'adhésion de toutes les forces vives de la société».

Il a rappelé, à cet égard, «le défi relevé par l'Algérie pour diversifier son économie nationale» au vu des potentialités importantes qu'elle recèle pour continuer dans cette démarche et ce avec l'accompagnement des pays amis appelés à investir en

Algérie dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Au volet parlementaire, le président de la commission a indiqué que l'installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Australie permettra aux parlements des deux pays de trouver des mécanismes efficaces pour consolider la coopération, jeter des passerelles de communication et échanger les expertises dans tous les domaines. Pour sa part, l'ambassadeur australien a salué «la démarche adoptée par l'Algérie dans le règlement des crises par le dialogue inclusif» et son «rôle stratégique» visant la préservation de la sécurité et la stabilité dans la région.

Il s'est félicité également de l'expérience de l'Algérie en matière de paix et de réconciliation nationale ainsi que son initiative pour l'adoption de la Journée internationale du vivre ensemble en paix», appelant, à cet effet, à d'impératif de renforcer la coopération entre les deux pays notamment dans le domaine économique». En conclusion, l'ambassadeur australien a annoncé que son pays «compte bientôt ouvrir son ambassade en Algérie».

ALGÉRIE-AFRIQUE L'OMS salue les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge sanitaire de la population

La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Matshidiso Moeti a salué, jeudi à Alger, les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge sanitaire de la population soulignant que les pays africains pourraient «bénéficier de cette expérience» notamment pour «la formation de la ressource humaine». «Je suis très impressionnée et très encouragée par tout ce qu'a pu faire le Gouvernement algérien durant les décennies passées pour améliorer la prise en charge sanitaire de la population», a souligné Mme Moeti, à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étran-

gères, Abdelkader Messahel, souhaitant «faire bénéficier» les pays africains, Etats membres de l'OMS, de cette expérience notamment pour la «formation de la ressource humaine». Pour la directrice régionale de l'OMS Afrique, l'Algérie qui a presque atteint les normes universelles a également réalisé «beaucoup de progrès dans la prévention des maladies y compris les non transmissibles», une expérience qui pourrait inspirer d'autres pays africains, a-t-elle dit. «J'espère que dans le futur, nous pourrions faire bénéficier les 47 pays africains membres de l'OMS, de cette expérience notamment pour la formation

des cadres ainsi que la gestion de la ressource humaine», a précisé la représentante de cette organisation. Elle a relevé, dans ce sens, que «beaucoup de pays africains» sont en manque, dans le secteur de la santé, d'une ressource humaine compétente et la coopération avec l'Algérie, leader dans le continent, serait bénéfique, a-t-elle ajouté.

En sa qualité de directrice de l'OMS AFRO, Mme Moeti a, à l'occasion salué le rôle «important» et «actif» que joue l'Algérie au sein de cet organe.

«L'Algérie participe régulièrement aux réunions de concertation et de coordination entre les Etats membres de la

région africaine», a noté Mme Moeti, qui avait, pour rappel entamé mercredi une visite officielle de trois jours en Algérie.

Dr Matshidiso Moeti du Botswana est la première femme à occuper le poste de directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Elle a dirigé au cours des quatre dernières années, la transformation du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique en une organisation responsable et axée sur les résultats. Au cours de cette période, l'OMS AFRO s'est concentrée sur l'amélioration de la sécurité sanitaire, la couverture sanitaire universelle et le soutien aux pays dans la mise en œuvre de l'ODD3.

HABITAT

M. Temmar : « Le décret 18-06 accorde à l'administration les prérogatives de règlement des litiges entre le promoteur immobilier et les bénéficiaires »



Le secteur de l'Habitat a accordé à l'administration, dans le cadre du décret exécutif 18-06 du 20 janvier 2018, des prérogatives à l'effet de gérer tout éventuel conflit pouvant naître entre les promoteurs immobiliers et les bénéficiaires de logements, a indiqué, jeudi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Répondant à une question du sénateur, Noureddine Belatrach, lors d'une plénière présidée par M.

Abdelkader Bensalah, le ministre a précisé que le décret en question avait conféré à l'administration le droit d'intervenir pour régler les litiges entre les promoteurs immobiliers et les bénéficiaires, à travers des procédures administratives ou le recours à la justice.

Soulignant que ces litiges naissent suite à l'incapacité des promoteurs à réaliser les projets qui leur ont été confiés dans le cadre du logement promotionnel aidé (LPA), M. Temmar a relevé que ces litiges étaient à l'origine d'importants retards dans la réalisation et la livraison des projets du secteur, notamment pour ce qui est des projets inscrits au titre des formules social participatif (LSP) et LPP et à un moindre degré les projets AADL.

Ce décret a prévu plusieurs mesures visant à garantir les droits des souscripteurs de ces formules, entre autres, l'association des autorités locales dans la sélection du promoteur, la sélection des bénéficiaires ainsi que des bureaux d'études, ainsi que la création d'un fichier national des promoteurs et la centralisation du financement auprès de la Caisse nationale du logement (CNL).

En vertu du décret exécutif N°18-06, l'administration exige du promoteur de fournir des garanties pour finaliser le projet. Si le promoteur manque à ses engagements, le Fonds de Garantie et de Caution mutuelle de la Promotion immobilière (FGCMP) qui prend en charge le parachèvement de la réalisation, confie le projet à un autre promoteur.

Le directeur des biens de l'Etat territorialement compétent se charge de l'annulation de la vente de l'assiette foncière du projet en suspens et de son transfert à un autre promoteur en saisissant la justice. Ces mesures permettront de «régler rapidement les problèmes dus à l'attribution des promoteurs et de mettre un terme aux arrêts répétitifs des travaux», selon le ministre.

Concernant les projets inscrits à l'ancienne formule et la question de résiliation des contrats signés avec les promoteurs, le ministre a expliqué que «cette mesure rendra plus difficile le parachèvement de la réalisation par un autre promoteur vu le manque voire l'absence de financement pour l'achèvement des travaux». M. Temmar a rappelé que près de 16.000 unités de logement sont à l'arrêt à travers le pays depuis juin 2018, dont 4.000 unités ont été prises en charge jusqu'à présent. Concernant les projets de cette formule qui compte 14.000 unités dont les travaux n'ont pas été lancés avant 2018, le ministre a fait savoir qu'une collaboration sera établie avec les autorités locales pour les relancer.

S'agissant des formules location-vente et du Le Logement public locatif (LPL), le ministre a précisé que «le contrôle des projets est plus rigoureux», indiquant que les directeurs de l'AADL et des OPGI ont été astreints à présenter des rapports mensuels sur l'avancement des travaux, avec la tenue d'assises d'évaluation tous les trois mois qui seront supervisées par le ministre qui s'enquerra de l'avancement des travaux de plus de 10.000 chantiers à travers le pays.

Les contrats de réalisation de 48.000 unités de logements ont été résiliés avec 9 entreprises de réalisation qui ont été remplacées par d'autres dans la formule location-vente, des mises en demeure ont été adressées aux entreprises chargées de la réalisation de 5.000 unités et la réalisation de plus de 35.000 unités de logement dont les travaux étaient à l'arrêt a été relancée.

De même que les contrats de réalisation de 35.000 logements publics locatifs ont été résiliés et des mises en demeure ont été adressées aux entreprises en charge de la réalisation de plus de 10.000 unités.

La levée des entraves qui bloquent la réalisation des projets de logement prendra du temps, selon le ministre qui a appelé les opérateurs du secteur à faire preuve de professionnalisme et d'organisation.

FINANCES:

M. Raouya : «La levée du gel des projets de développement tributaire de l'amélioration de la situation financière»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a affirmé, jeudi, que la levée du gel des projets de développements programmés dans plusieurs wilayas était tributaire de l'amélioration de la situation financière du pays.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, M. Raouya a indiqué que le Gouvernement œuvrait à améliorer les recettes des fiscalités ordinaire et pétrolière pour poursuivre la levée du gel graduel des projets de développement, à travers l'ensemble du territoire national. Répondant à la question du sénateur, Amar Mellah, le ministre a dit que «la situation financière actuelle du pays ne permet pas de généraliser le dégel des projets à tous les secteurs, mais nous œuvrons, néanmoins, à améliorer les recettes des fiscalités ordinaire et pétrolière, afin de poursuivre l'opération du dégel».

Les autorités publiques avaient recouru au gel des projets de développement, à travers l'ensemble du territoire national, sans exclusion aucune, en raison de la baisse des ressources financières du pays, et partant il a été décidé de focaliser les efforts sur les projets en cours de réalisation et de reporter ceux non encore lancés, a-t-il expliqué.

La décision du gel «n'est pas définitive» et sera levée graduellement, dès la disponibilité des ressources financières publiques, comme fut le cas pour les projets des secteurs de l'Education, de la Santé, des Ressources en eau et de l'Enseignement supérieur, qui revêtent un caractère prioritaire, a-t-il rassuré. Pour M. Raouya, les



donnés enregistrés sur le terrain et les dispositions des différentes lois de finances démontrent clairement que les autorités publiques «ne ménagent aucun effort en vue de prendre en charge les projets locaux», mais le rythme de satisfaction des exigences du développement demeure, toutefois, tributaire de la disponibilité des ressources financières pour une couverture optimale des besoins.

A une question relative à la wilaya de Batna, le ministre a indiqué qu'au regard des priorités de cette wilaya, il a été procédé au dégel des projets de développement, à la faveur d'une autorisation de programme d'une valeur globale de 1,683 milliards de dinars

au titre de l'investissement et de 32 millions de dinars au titre des opérations en capital».

Ladite opération concerne les secteurs de l'Education nationale, l'Enseignement supérieur, la Santé et la Formation professionnelle. Au titre du programme centralisé, la wilaya de Batna a bénéficié de 388,6 millions de dinars englobant les infrastructures de base, de santé et de recherche scientifique. Pour ce qui du programme décentralisé, la wilaya a bénéficié d'un montant de 1,344 milliards de dinars alloués aux secteurs de l'Education, de la Formation, de l'Enseignement supérieur et des structures administratives.

E-COMMERCE:

Raouya appelle les opérateurs à s'inscrire au Registre du commerce

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a appelé jeudi à Alger, les acteurs du commerce électronique (e-commerce) à s'inscrire au Registre du commerce préalablement à la procédure auprès des services fiscaux afin d'obtenir un numéro d'identification fiscale (NIF) et permettre «plus de transparence de ces transactions».

Outre le recensement global des vendeurs via les sites électroniques, cette inscription au Registre du commerce permettra de définir tous les indicateurs qui permettent de connaître les clients pour plus de transparence et une traçabilité de ces transactions, a précisé le ministre lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par M. Abdelkader Bensalah.

Pour ce qui est du contrôle du commerce électronique, M. Raouya a indiqué que «cette activité, qui ne réalise pas encore de grands chiffres d'affaires, est relativement transparente quant à la nature des produits proposés et les prix appli-

qués, ce qui facilite le contrôle par les agents de l'administration».

S'agissant de la monnaie numérique «Bitcoin», le ministre a affirmé que ce système est strictement interdit en Algérie au terme de la loi de Finances 2018, qui prévoit un article interdisant son utilisation dans tout achat ou paiement.

A ce sujet, le ministre a fait état de la mise en place d'un rigoureux système de contrôle, ajoutant que le «Bitcoin» qui avait connu «un engouement» à travers le monde il y a quelques années est actuellement en recul. Evoquant les lois régissant le e-commerce en Algérie pour la maîtrise du mouvement des capitaux, dont la loi 18-05 relative au commerce électronique, l'ordonnance 03-11 relative à la monnaie et au crédit, le règlement 16-02 fixant le seuil de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banques et/ou instruments négociables libellés en monnaies étrangères librement convertibles par les résidents et les non résidents et le règlement 07-

01 relatif aux règles applicables aux transactions avec l'extérieur et comptes en devise forte. M. Raouya a rappelé que la loi relative au commerce électronique prévoit, également, d'autres dispositions régissant le mouvement des capitaux, dont l'obligation de porter le produit de la vente, après son paiement sur le compte de l'e-fournisseur domicilié en Algérie auprès d'une banque agréée par la Banque d'Algérie, ou auprès d'Algérie poste, et la couverture du paiement par voie électronique au titre d'un achat par voie de communications électroniques, à partir du compte devise «personne physique» du e-consommateur domicilié en Algérie. La maîtrise du mouvement des capitaux relève des prérogatives de la Banque d'Algérie.

Dans le cadre du suivi et du contrôle du mouvement des capitaux généraux dans le cadre du e-commerce, M. Raouya a cité l'ordonnance 96-22 relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouve-

ments de capitaux de et vers l'étranger et la loi 05-01 amendant et complétant la loi 15-06 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la loi 12-03 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Concernant la base de données, les services des Douanes et le Registre nationale renferment des informations sur les personnes physiques et morales, de par les numéros d'identification fiscale pour la Direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des douanes et le Centre national du registre du commerce (CNRC). A cet effet, il a été procédé à l'institution d'un fichier national des contrevenants à la législation et à la réglementation de changes, à la lutte contre la fuite des capitaux vers l'étranger, en sus d'un fichier national des fraudeurs ayant commis des infractions graves ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux.

ANSEJ-CNAC:

M. Zemali : «Les jeunes investisseurs en situation d'échec ne seront pas poursuivis en justice»

Les jeunes investisseurs ayant monté des micro-entreprises dans les cadres des dispositifs publics d'aide à la création d'emplois (ANSEJ et CNAC) et qui se sont retrouvés en situation d'échec «ne seront pas poursuivis en justice», a rassuré jeudi à Tizi-Ouzou le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali.

S'exprimant à la clôture de la première édition du Salon national du jeune investisseur, organisé depuis mardi par Média-startup au complexe sportif de Talla Allam, M. Zemali a rassuré les investisseurs qui ont créé leurs entreprises et se sont retrouvés en situation d'échec.

«Aucune poursuite judiciaire ne sera engagée contre eux (investisseurs, ndlr).

Le fons de garantie a été spécialement créé pour ce genre de situation afin de prendre en charge le remboursement du crédit contracté auprès de la banque», a rassuré le ministre.

«Cette mesure ne concerne pas ceux qui ont fait appel aux dispositifs d'aide à la création d'emploi et qui ont ensuite détourné les financements obtenus vers d'autres activités», a-t-il précisé.

Il a, dans ce sens fait savoir que «le taux d'échec en terme de création de micro-entreprises via les dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) ne dépassait pas les 3,5% quant au taux de recouvrement des crédits par les investisseurs il est de plus de 70%».

Citant quelques exemples de réussite d'investisseurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre du travail a salué les jeunes qui «prennent des initiatives pour créer de l'emploi et de la richesse même si certains d'entre eux ont échoué.

Ils ont le mérite d'avoir eu l'esprit d'initiative et acquis une expérience» a-t-il dit. S'adressant aux porteurs de projets, le ministre les a rassurés qu'ils y trouveront toute l'aide et l'assistance dont ils auront besoin.

«Un accompagnement sera également assuré par la CNAC et l'ANSEJ, aux promoteurs en difficulté, en vue de les aider à trouver des solutions aux contraintes et assurer la viabilité de leurs projets», a-t-il ajouté.

M. Zemali a rappelé que son département ministériel a donné des instructions aux 48 wilayas pour appliquer la décision portant réservation de 20% de la commande publique à ce type d'entité économiques afin de leur assurer un plan de charge et leur permettre de créer de l'emploi.



«Nous veillerons à l'application rigoureuse de cette instruction», a-t-il dit.

Interrogé, lors d'un point de presse animé en marge de la clôture du Salon national du jeune investisseur, sur le taux de chômage en Algérie, le ministre a souligné qu'il se situe «entre 10 et 11% à l'échelle nationale et qu'il est de 8% dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le taux reste stable en dépit de l'arrivée annuelle sur le marché de l'emploi d'un demi million de nouveaux diplômés issus des secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Le ministre a souligné que l'une des préoccupations majeures de son secteur est la titularisation des employés recrutés dans le cadre des contrats pré-emploi particulièrement dans le secteur de l'administration, et dont le nombre avoisine les 360 000 à l'échelle nationale.

«Quelques 1,7 millions d'employés qui se trouvaient dans cette situation ont été déjà régularisés.

Nous nous attelons à régler ce problème dans les meilleurs délais», a-t-il promis.

Répondant à une question relative aux équilibres financiers du système de sécurité sociale dont le «déficit» qui touche notamment la branche retraite, M. Zemali a rappelé les mesures prises par le gouvernement pour combler ce déficit dont l'ouverture d'une ligne de crédit sur 40 ans avec 20 ans de différé bonifié.

«Parallèlement des brigades

mixtes sillonnent le territoire national pour vérifier si l'employeur fait ses déclarations à la sécurité sociale. Le contrôle des arrêts maladies sera renforcé», a ajouté le ministre qui a indiqué qu'en 2017, un montant de 14 millions de journées maladie a été indemnisé, un chiffre qui a sensiblement baissé en 2018», a-t-il dit, relevant que ce chiffre pour l'année dernière n'est pas encore arrêté et sera communiqué ultérieurement.

«Un travail de sensibilisation pour une meilleure hygiène de vie (lutte contre le tabagisme, encouragement de l'activité physique, consommation bio) est, en outre, recommandé conjointement par les ministères du Travail et de la Santé, pour réduire les maladies», a-t-il dit.

Concernant l'application de l'article 27 de la loi 02-09 relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, et qui stipule que «Tout employeur doit consacrer au moins 1% des postes de travail à ces personnes dont la qualité de travailleur est reconnue», le ministre a annoncé que son département a engagé une réflexion avec le ministère de la Solidarité nationale pour «revoir à la hausse ce taux et le porter à 2 ou 3%».

M. Zemali a rappelé que le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, a rassuré et réaffirmé que «l'Etat algérien est un Etat social et que, quelle que soit la situation financière du pays, il continuera à soutenir les retraités, les personnes malades et les assurés».

ENTREPRISES:

M. Yousfi : «Plusieurs dispositions prises pour développer l'entrepreneuriat féminin»

Plusieurs dispositions ont été prises par le gouvernement afin d'offrir plus d'opportunités aux femmes entrepreneures et d'affronter les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs activités, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. «Afin d'offrir l'opportunité aux femmes entrepreneures de partager et d'affronter les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien, le gouvernement s'est engagé à soutenir les femmes au même titre que les chefs d'entreprises-hommes, et ce, dans leurs démarches entrepreneuriales avec comme objectif de faire progresser leur nombre, à l'effet de contribuer à la croissance économique, à la création de l'emploi et, surtout, de considérer la femme comme un moteur déterminant du renouveau de notre tissu industriel», a indiqué M. Yousfi lors d'un séminaire sur l'évolution de la femme chefs d'entreprises dans la région MENA, organisé par l'Association des femmes chefs d'entreprises (SEVE). Selon lui, la stratégie de développement de son département ministériel s'inscrit en droite ligne avec les Objectifs du développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU (ODD), notamment, à travers la mise en œuvre de l'ODD no 5 qui est de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles.

Pour atteindre cet objectif, a-t-il poursuivi, le ministère, par le biais de son point focal-gendre au Conseil national de la famille et de la femme, contribue activement à développer des plaidoyers pour l'autonomisation des femmes pour le développement et la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'industrie. Dans ce sens, il a cité un projet d'accompagnement d'associations de femmes chefs d'entreprises qui a été mené en partenariat avec l'ONUDI. L'objectif de ce projet est d'appuyer le dialogue politique et économique entre les parties prenantes pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, de renforcer les capacités des associations nationales et de les aider à offrir un service de qualité au profit des femmes entrepreneures. Ainsi, la mise en œuvre de ce programme a permis de sélectionner quelque 200 projets d'investissements portés par des femmes afin de les aider à travers la formation, le coaching, l'identification d'opportunités de partenariats d'affaires et l'accès au financement, a-t-il fait savoir. Rappelant que le nombre de PME en Algérie a atteint 1,1 million d'entités à la fin juin 2018, le ministre a fait part de la mise en place d'un certain nombre de dispositifs pour accélérer et consolider la croissance et le développement économique: «Ces dispositifs sont accessibles, sans discrimination, à tous les citoyens algériens, hommes et femmes». Il a cité, dans ce cadre, la nouvelle loi portant développement de la PME qui contient une série de dispositifs et de mesures de nature à soutenir et encadrer la création d'activités notamment auprès des systèmes bancaires pour assurer le financement des investissements tout en bénéficiant de facteurs incitatifs et d'exonérations fiscales et sociales.

A cet effet, il a appelé les femmes à saisir l'ensemble des opportunités qui s'offrent à elles «pour s'intégrer pleinement dans l'économie moderne, qui est celle de l'entreprise performante». Il a aussi souligné que son ministère avait tenu une rencontre en 2017 autour des questions liées à l'accès des femmes chefs d'entreprises aux différents dispositifs gérés par son secteur.

Par ailleurs, il a mis en exergue l'intérêt que porte le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la promotion de la femme algérienne, et toutes les actions multiformes qu'il a menées pour l'amener à participer davantage et activement à la vie politique et à assumer des fonctions de plus en plus élevées au sein des institutions de l'Etat. «Il ne s'agit pas uniquement de la ratification de conventions internationales, ni du fait que la Constitution algérienne consacre pleinement le droit de la femme à l'emploi et à l'égalité entre les hommes et les femmes dans le marché du travail, il y a, d'ailleurs, en Algérie une parfaite égalité de salaire pour le même emploi. Et ceci résulte d'une profonde conviction que le développement du pays ne peut s'effectuer sans la participation pleine et entière de la femme», selon le ministre. Cependant, a-t-il soutenu, dans le monde du travail, «nous devons certainement faire mieux et plus, notamment dans l'entrepreneuriat. Pour lui, il convient, à cet égard, de procéder à l'adaptation des dispositifs d'aides à l'emploi et à l'entrepreneuriat à même de permettre à la femme de concilier entre ses engagements professionnels et ses responsabilités familiales. De son côté, Mme Yasmina Taya, présidente d'honneur de SEVE a indiqué que la création des entreprises par les femmes en Algérie a évolué de 25% durant les cinq dernières années. Le nombre d'entreprises gérées par des femmes (hors professions libérales et agricoles) a atteint 149.664 à fin février 2018, soit 76% de la population d'affaires Algérie, a-t-elle souligné. Ce qui constitue, selon elle, une «évolution positive» vu les différentes contraintes auxquelles les femmes sont confrontées dans le domaine de création des entreprises. Outre les contraintes liées essentiellement aux procédures administratives, au manque de formation du manager et au manque d'informations, il s'agit également, selon elle, du manque lié au code social dans certaines régions et dans certaines franges de la société.

TOURISME:

M. Benmessaoud souligne la détermination de l'Etat à poursuivre son soutien au tourisme et à accompagner les investisseurs

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a souligné, jeudi, à Biskra que l'Etat est «déterminé à poursuivre son soutien au secteur du tourisme et à accompagner les investisseurs pour en faire l'une des sources de relance de l'économie nationale».

Lors de l'inspection du complexe thermal Sidi Yahia au chef-lieu de la wilaya, le ministre a assuré que l'Etat poursuivra son soutien au secteur touristique au côté de l'accompagnement des investisseurs à travers de facilités pour la concrétisation de projets de complexes et d'hôtels. M. Benmessaoud a exprimé sa satisfaction quant aux résultats réalisés par le secteur dans cette wilaya à la faveur de la réalisation de divers hôtels et complexes thermaux lesquels, a-t-il assuré, feront de la wilaya de Biskra «un pôle touristique régionale par excellence». Il a également salué la politique du président de la république, Abdelaziz Bouteflika, visant la relance du

tourisme pour en faire une source de relance de l'économie nationale. Accompagné des autorités locales, le ministre a inauguré l'hôtel «Barbari» dans la commune de Branis et visité à la Maison de l'artisanat une exposition des métiers artisanaux réunissant plus de 50 artisans. Il a appelé à l'occasion à la préservation des métiers qui constituent, selon lui, «un patrimoine culturel algérien qui plonge ses racines dans l'histoire lointaine».

Le ministre a également visité les chantiers de trois hôtels et un complexe thermal et insisté sur l'accélération des travaux pour livrer dans les meilleurs délais ces infrastructures appelées à être au service du tourisme et des opérateurs économiques en visite dans la wilaya.

Il devait également visiter les hôtels Ziban et Transit ainsi que les projets des jardins des Ziban, le complexe islamique Okba Ibn Nafaâ et la zaouïa El Kadiria du chef-lieu de wilaya.

LIGNE FERROVIAIRE BOUGHEZOUL-TISSEMSILT: Réception du tronçon traversant Tissemsilt fin du 1^{er} semestre 2019

Le tronçon de la ligne ferroviaire Boughezoul-Tissemsilt traversant la wilaya de Tissemsilt sur 17 kilomètres sera réceptionné à la fin du premier semestre de l'année en cours, a annoncé jeudi le wali, Salah El Affani.

Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets des secteurs des travaux publics et des transports dans les communes de Tissemsilt, Ammari, Maacem et Khemisti, le wali de Tissemsilt a signalé que 6 km seulement de ce tronçon sont encore en travaux, ajoutant que les autorités de wilaya feront appel prochainement à une entreprise et à un bureau d'études pour fixer la date de parachèvement des travaux sur ce tronçon qui se fera «à la fin du premier semestre de 2019 au plus tard.» Ce projet contribuera à désenclaver la wilaya de Tissemsilt et à la relier par rail aux wilayas limitrophes, nonobstant son impact sur le développement économique de la région.

Une enveloppe financière de 45 milliards DA a été consacrée à la réalisation de la ligne ferroviaire Boughezoul-Tissemsilt sur une distance de 131 km, dont 17 km traversant le territoire de la wilaya de Tissemsilt.

Ce projet assure le transport des voyageurs et des marchandises, selon la Direction locale des transports.

En outre, le wali a annoncé la réception, en mars prochain, de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, Salah El Affani a fait état de la réception, fin mars prochain également, du projet de confortement du chemin de wilaya (CW1) reliant la commune de Ammari (Tissemsilt) à la wilaya de Tiaret sur une distance de 25 kilomètres. La visite d'inspection du wali a été marquée, notamment, par l'inspection du projet de réalisation du déboulement de la voie reliant les villes de Tissemsilt et Khemisti sur 9 km qui sera livrée fin mai prochain, selon les explications fournies sur place.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 caches détruites à Bordj Badji Mokhtar et Skikda

Deux caches contenant des munitions, des médicaments et autres objets ont été détruits jeudi à Bordj Badji Mokhtar et Skikda par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier 14 février 2019, lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Bordj Badji Mokhtar/6e RM, une cache de munitions contenant 37 grenades larguées anti-personnel de calibre 34 mm et 32 obus d'artillerie de calibre 85 mm, alors qu'un autre détachement à Skikda/5 RM a découvert et détruit une cache contenant des médicaments, des moyens de liaison et d'autres objets», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et lors d'une opération menée dans la localité d'Oued El-Khamla, wilaya de Tindouf/3e RM, un détachement combiné de l'ANP «a saisi une quantité de kif traité s'élevant à 57,4 kilogrammes, alors que les Gardes-frontière ont déjoué des tentatives de contrebande de 12494 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5e RM». Dans le même contexte, d'autres détachements en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Ain Guezam Biskra et Ouargla, 10 contrebandiers, 2 véhicules tout-terrain, 18 kilogrammes de kif traité, 1,645 tonnes de denrées alimentaires, 4 détecteurs de métaux, 2 groupes électrogènes, un marteau piqueur et 1890 unités de différentes boissons». D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des gardes-frontières «ont intercepté 6 immigrants clandestins à Naâma et Souk Ahras», ajoute la même source.

LAGHOUAT: Plus de 300 dossiers d'accession à la propriété foncière agricole régularisés en 2018

Pas moins de 318 dossiers d'accession à la propriété foncière agricole ont été régularisés durant l'année 2018 à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Cette opération de régularisation, totalisant une superficie de 5,398 ha, intervient en application de l'instruction ministérielle N-162 datée du 13 février 2013, a indiqué le wali de Laghouat, Ahmed Meguellati, en ouverture d'une journée d'étude sur le foncier agricole.

L'on relève également la régularisation durant la même période de 170 demandes de création d'exploitations agricoles sur une superficie de 700 ha, implantées au niveau de différentes régions de la commune de Oued-Morra, qui viennent s'ajouter au traitement de 1.838 dossiers de conversion du droit de jouissance à la concession. Il est fait état également, dans le cadre de l'encouragement de l'exploitation des terres arables, de l'établissement, durant la même période, de 2.122 décisions de levée de réserves ciblant une superficie de 21.902 ha à travers le territoire de la wilaya. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Laghouat a indiqué que cette journée d'étude intervient dans le prolongement des assises nationales de l'agriculture, tenues en mars 2018,



portant encouragement et soutien au secteur agricole, tous segments confondus, et la consolidation des démarches de l'Etat pour la diversification de l'économie nationale. Le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Laghouat a connu l'année dernière un bond «qualitatif» se tradui-

sant par la réalisation d'une production de 295.080 QX de céréales, près de 2,2 millions qx de cultures maraichères, contre une récolte de 41.840 QX de céréales et de 266.456 QX de produits maraichers en 1999, selon les données de la direction locale des services agricoles.

PARTENARIAT UNIVERSITÉ/SECTEUR ÉCONOMIQUE : 5 conventions signées à Oran

L'Université des Sciences et de Technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) a consolidé son rapprochement avec le secteur économique en concluant jeudi des conventions de partenariat avec cinq entreprises.

Les documents définissant ces accords de coopération ont été paraphés par la rectrice de l'USTO-MB, Nassira Benharrats, et les représentants des cinq entreprises partenaires lors d'une rencontre consacrée au programme national «Adéquation-formation - emploi - qualification» (Afeq).

Les nouveaux partenaires de l'USTO-MB sont

le groupe d'industrie mécanique «AGM», la compagnie maritime «CNAN-Nord», le constructeur automobile «Renault Algérie Production» (RAP), la société d'exploitation des tramways d'Oran (SETRAM) et la Caisse nationale du logement (CNL).

«Les domaines investis par ces entreprises cadrent parfaitement avec les objectifs de professionnalisation des parcours de formation universitaires ciblés par le programme national Afeq», s'est félicitée la rectrice de l'USTO-MB. Le coordinateur local de ce programme, Hassane Bouklia, a rappelé, à ce titre, que cinq filières dis-

pensées à l'USTO-MB, en voie de professionnalisation, sont liées aux énergies renouvelables, au génie civil, à la gestion portuaire, au génie des matériaux, et à l'informatique.

La rencontre a vu la participation de plusieurs opérateurs économiques et cadres centraux des secteurs partenaires qui ont également évoqué les plans d'actions portant professionnalisation des formations dans deux autres universités du pays, à savoir l'USTHB (Alger) et l'UKMO (Ouargla). Les filières retenues pour l'USTHB sont la chimie (industries papeteries), les énergies renouvelables, le génie mécanique (maintenance et

fabrication) et les mathématiques, tandis que l'UKMO se focalisera sur l'agriculture saharienne, l'aquaculture, les énergies renouvelables et les hydrocarbures. «Afeq» s'inscrit, pour rappel, dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) et est placé sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Ce programme qui vise à renforcer l'employabilité des jeunes diplômés est mis en oeuvre par les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

MÉVENTE DE LA POMME DE TERRE À BOUIRA : Les agriculteurs rassurés après l'intervention d'une commission ministérielle

Des dizaines d'agriculteurs, confrontés à des problèmes liés à la commercialisation de leur pomme de terre dans la wilaya de Bouira, ont été rassurés jeudi après l'annonce par une commission ministérielle de mesures visant à acquérir une production prévisionnelle de ce tubercule, estimée à 137 550 quintaux répartis sur une superficie de 393 hectares. Ces mesures ont été prises à l'issue d'une rencontre ayant regroupé il y a deux jours une commission dépêchée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, et les services agricoles de la wilaya ainsi que les représentants du comité interprofessionnel de la pomme de terre, a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la wilaya, Latrèche Ladjel. «Cette rencontre avait permis

aux différents partenaires de s'entendre avec les opérateurs chargés du stockage et les agriculteurs concernés pour l'achat de toutes leurs quantités de pomme de terre non encore récoltées pour des raisons météorologiques», a ajouté le même responsable, précisant que le prix d'achat des 137 550 quintaux a été fixé à 25 DA le kilogramme.

Cette décision a «soulagé» les agriculteurs de la wilaya qui ne sont pas parvenus par le passé à écouler leurs récoltes menacées de perte. «La récolte de cette quantité a démarré jeudi à travers les différents champs agricoles à El-Asnam et à Ain Bessam notamment», a fait savoir M. Latrèche. Fin janvier dernier, le président du Conseil interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT), Achène

Guedmani, avait indiqué que la filière de la pomme de terre était en train de s'organiser pour faire face à plusieurs défis dont celui de la commercialisation qui, a-t-il noté, constitue un véritable «casse-tête» pour les producteurs. «La filière endure quelques problèmes dont celui relatif à la commercialisation, les producteurs peinant à vendre leur produit», a-t-il dit à l'APS. Le CNIPT tient régulièrement des réunions avec les différents conseils locaux des 36 wilayas productrices de pomme de terre pour débattre des solutions idoines aux problèmes qu'ils endurent.

«Nous travaillons en concertation avec le ministère de l'Agriculture pour aplanir toutes les difficultés», a-t-il assuré.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ORAN : 160 affaires de cybercriminalité traitées en 2018

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont traité 160 affaires de cybercriminalité en 2018, selon un bilan des activités présenté jeudi devant la presse.

Lors d'une conférence de presse animée par le chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Abdelmalek Boumesbah, les différentes formes de criminalité ont pris de l'ampleur durant les dernières années avec l'évolution de l'utilisation des technologies de communication électronique et du numérique.

Les services compétents de sûreté de wilaya d'Oran ont solutionné 98 sur les 160 affaires traitées inhérentes à l'escroquerie sur les réseaux sociaux, notamment dans des sites commerciaux où les auteurs utilisent de faux spots publicitaires.

Les autres affaires sont liées aux injectives, menaces, diffamation et atteinte à la vie privée, entre autres, ont indiqué des cadres de la police.

Concernant le phénomène de disparition, notamment des mineurs, le chef de sûreté de wilaya a souligné qu'il s'agit dans la plupart des cas de problème d'égarement dans des marchés, ou lors d'occasions de fêtes et autres pour quelques heures seulement. » Néanmoins il a été relevé que parmi 778 affaires de ce genre, il a été enregistré 276 cas de fugue de



mineurs ayant quitté le domicile familial en été et/ou lors des périodes des examens et que la brigade de protection des mineurs a réussi à réintégrer dans leur milieu familial.

Le bilan fait état de l'augmentation du nombre de saisies de comprimés psychotropes en 2018 (plus de 39.000 comprimés contre 15.000 en 2017). Les données de la police d'Oran relève aussi une nette baisse des affaires de trafic de kif traité.

Trois quinquats ont été saisis en 2018 contre 17 qx en 2017.

D'autre part, douze réseaux de passeurs par mer ont été démantelés, 87 candidats à l'émigration clandestine arrêtés, sept zodiacs, huit moteurs et 56 fûts de carburant de 20 litres chacun saisis en 2018.

Les services de la sûreté de wilaya ont réussi également à démanteler huit réseaux d'émigration clandestine au mois de janvier dernier.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 6 morts et 355 blessés en une semaine au niveau des zones urbaines

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 355 autres ont été blessées dans 310 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période allant du 5 au 11 février, soit en une semaine, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Comparativement au bilan de la semaine précédente, il est constaté une hausse dans le nombre d'accidents (+80 accidents) et de blessés (+80 cas) et une baisse dans le nombre de décès (-08 cas), a ajouté le communiqué. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents dans plus de 90% des cas, en raison notamment du non respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et du manque de concentration, souligne la même source.

Dans ce cadre, la DGSN appelle les usagers de la voie publique à la vigilance durant la conduite, à respecter le code de la route, à éviter l'excès de vitesse et à effectuer le contrôle périodique de leurs véhicules, ajoute la même source. La DGSN rappelle, en outre, aux citoyens le numéro vert 1548 et le numéro de détresse 17 mis à leur disposition 24h/24h, selon le même communiqué.

EL TARF: Deux morts et un blessé dans deux accidents distincts de la circulation

Deux personnes sont décédées et une autre a été blessée dans deux accidents de la circulation distincts survenus, jeudi, l'un dans la commune de Boutheldja et l'autre dans la commune de Ben M'Hidi, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf. Le premier accident, survenu sur la RN 44, reliant El Kala à Annaba, s'est produit à proximité du cimetière des martyrs, sis dans cette même commune, lorsque la victime, K. Abderrahmane, âgé de 43 ans, a été heurté mortellement par un véhicule, a précisé cette même source, soulignant que la victime a succombé à ses blessures dès son admission à l'hôpital de la ville. Le deuxième accident est survenu au lieu-dit Ouled Anane, relevant de la commune de Boutheldja, où un tracteur s'est renversé, tuant sur le coup son conducteur M. Sofiane, 42 ans et blessant son accompagnateur, un jeune homme de 19 ans, a-t-on ajouté. Le corps sans vie du quadragénaire a été acheminé vers la morgue de l'établissement public hospitalier de la commune d'El Tarf, alors que le jeune blessé, atteint à différents endroits du corps, a été évacué au service des urgences où les soins nécessaires lui ont été prodigués, a précisé la même source. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ces deux drames.

SKIKDA: Suspension de la grève des chauffeurs de bus de la ligne Skikda-Azzaba

Les conducteurs de bus assurant la ligne Skikda-Azzaba ont repris leur activité jeudi après être parvenus à un accord avec la Direction des transports de la wilaya de Skikda, a-t-on appris du responsable du service de l'aviation civile et de la météorologie au sein de cette direction, Kheireddine Chelbi. Les différentes parties ont convenu d'un accord à l'issue d'une réunion tenue en présence du président de l'Assemblée populaire communale d'Azzaba, a indiqué à l'APS ce même responsable, précisant que l'accord prévoit la révision du tarif de mise en fourrière fixé à 2000 DA/jour et les stations d'arrêts sur la ligne Azzaba-Skikda sur une distance de 30 km. Concernant la revendication des conducteurs de bus relatifs à l'annulation de la formation préalable à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession de chauffeur professionnel, M. Chelbi a indiqué qu'une telle décision reste du seul ressort du ministère de tutelle. Les conducteurs de bus assurant la liaison Skikda-Azzaba ont entamé une grève illimitée mercredi pour, entre autres, réclamer l'annulation de la formation préalable à l'obtention du brevet de chauffeur professionnel. Cette grève, sans préavis, avait entraîné d'importantes perturbations sur cette ligne fréquentée par les étudiants et les travailleurs.

APS

EL TARF: Baisse du nombre des accidents de la route en 2018

Une baisse des accidents de la route a été enregistrée durant l'année 2018 par rapport à 2017 dans la wilaya d'El Tarf, avec 107 accidents contre 119 l'année dernière, ont indiqué jeudi les services de sûreté de wilaya.

Lors d'un point de presse du chargé de communication des services de sûreté de wilaya, le commissaire Labidi Mohamed Karim, a souligné que les accidents de la circulation enregistrés en 2018 ont occasionné 6 morts et 137 blessés, comparativement à la même période de 2017, où il a été relevé 7 décès et 172 blessés,

soit une baisse de 35 blessés. L'excès de vitesse est la principale cause à l'origine de ces drames, a indiqué, par ailleurs, qui a mis l'accent sur les différentes missions dévolues à ce corps constitué, notamment en matière de prévention routière ainsi que la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la protection des personnes, et des biens publics et privés.

Rappelant le plan de lutte contre les accidents de la circulation, adopté notamment au niveau de certaines zones dites névralgiques et autres points noirs, le même res-

ponsable a rappelé les nouveaux équipements et outils acquis dans le cadre de la sécurité routière, à l'exemple du radar.

Il a, à ce sujet, fait état de 308 sorties de radar effectuées en 2018 contre 258 sorties en 2017, ayant permis de relever 2440 infractions liées à l'excès de vitesse en 2018 contre 3.045 infractions en 2018.

Pas moins de 145 conducteurs ont été, par ailleurs, poursuivis en justice en 2018 contre 38 autres en 2017, a précisé la même source, faisant également état du renforcement des actions de sensibilisation menées durant

l'exercice 2018 durant laquelle 2.149 campagnes ont été enregistrées contre 1132 actions en 2017.

En plus de la multiplication du travail de proximité qui a permis de redynamiser quelques 285 comités de quartiers de cette wilaya frontalière, la sûreté de wilaya a organisé, a tenu à rappeler le même responsable, 390 rencontres de sensibilisation sur les différents fléaux et dangers sociaux, principalement la mauvaise utilisation des réseaux sociaux et la prévention routière ciblant les usagers de la route et les écoliers.

BATNA: Lancement des travaux de réaménagement des RN 31 et 86

Les travaux de réaménagement de tronçons des RN 31 et 86 à travers les communes de Batna, Tazoult et Merouana ont été lancés jeudi.

Cette opération ayant nécessité un investissement public de 173 millions de dinars, s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel visant l'amélioration et la facilitation du trafic sur ces axes névralgiques «affectés» par d'interminables goulots d'étranglement, selon les explications fournies au wali, Abdelkhalek Sayouda lors de son inspection à ces chantiers.

Les travaux de réaménagement de la RN31 cibleront 2 tronçons, à savoir la réalisation d'un dédoublement de l'évitement au Sud de la ville de Batna sur un linéaire de 5,5km pour un montant de 34,9 millions DA dans un délai d'un mois au plus tard, et une voie sur 3,7km à l'entrée de la com-

mune de Tazoult, a précisé le directeur des travaux publics, Ahmed Gasmi. S'agissant de la RN 86, les travaux de réhabilitation cibleront un segment de 11,5km depuis la sortie de la ville de Merouana jusqu'à la commune de Ras El Aioun pour un montant de 61 millions DA, a ajouté le même responsable.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un «important» programme de développement dont la wilaya a bénéficié au titre de l'exercice 2019 ciblant plusieurs domaines en rapport direct avec la vie quotidienne des citoyens, notamment en ce qui concerne le désenclavement des populations, a souligné le chef de l'exécutif local. Le même responsable a rappelé, dans ce sens, les initiatives menées par des entrepreneurs privés pour la réalisation, à titre

d'exemple, du dédoublement de la partie de la RN 28 reliant Barika à Seggana, sur une distance de 14km, pour un montant de plus de 1 milliard de dinars et qui a été déjà réceptionné et le premier tronçon du dédoublement de la RN 31 entre Merkouana et Tazoult sur 4km, et dont les travaux estimés à 77 millions de DA, se poursuivent.

La visite de travail effectuée jeudi par le wali dans les communes de Batna, Tazoult et Merouana a été marquée par le lancement d'une opération de raccordement de 1.413 foyers de la cité Fabri, au chef-lieu de wilaya, aux réseaux du gaz et de l'électricité pour un montant global de 82,8 millions DA ainsi que l'inspection des travaux d'aménagement de cette même cité et son raccordement aux réseaux divers.

AFRIQUE DU SUD: 6 personnes tuées lors de l'incendie d'un chalutier

Six personnes ont été tuées dans l'incendie qui a détruit un chalutier dans le port de la ville sud-africaine de Durban (nord-est), ont rapporté vendredi les secours.

Le feu s'est déclenché jeudi, pour une raison encore indéterminée, alors que le navire était à quai. «Les sauveteurs ont travaillé toute la nuit et ont fait leur découverte macabre vers 02h00 du matin (02h00 GMT)», a déclaré le responsable des opérations des services de secours Rescue Care, Garrith Jamieson.

«Six personnes ont été retrouvées à bord. Elles sont malheureusement toutes décédées des suites de leurs blessures», a précisé M. Jamieson.

Trois autres personnes qui se trouvaient à bord ont été blessées lors du sinistre et hospitalisées. La police a ouvert une enquête.

TAIWAN: Des milliers de passagers touchés par une grève des pilotes

Environ 200 vols et 25 000 passagers ont été touchés par une grève de sept jours menée par des pilotes de China Airlines basés à Taiwan, qui ont annoncé jeudi soir la fin du mouvement. La compagnie aérienne et le syndicat de pilotes Taoyuan sont parvenus à un accord complet à l'issue de quatre cycles de négociations sur des questions telles que la fatigue des pilotes, la sécurité aérienne et les primes.

La compagnie aérienne a accepté de ne pas chercher à se venger tandis que le syndicat s'est engagé à ne pas faire grève dans les trois ans. Les deux parties se sont également mis d'accord sur une formation et une promotion transparentes des co-pilotes, ainsi que sur le remplacement du directeur de la compagnie aérienne responsable des relations de travail.

Le syndicat de pilotes Taoyuan avait accepté de suspendre la grève pour un an après avoir négocié avec la municipalité Taoyuan en août 2018, mais il a décidé de relancer le mouvement au début du mois après que la compagnie aérienne aurait ignoré la demande du syndicat concernant la fatigue des pilotes.

EXPLOSION DE GAZ DANS UNE MINE EN AFRIQUE DU SUD: Le bilan s'alourdit à 12 morts

Sept nouveaux corps ont été retirés d'une mine de charbon sud-africaine victime la semaine dernière d'une explosion de gaz, portant à 12 morts le bilan provisoire de l'accident, ont indiqué jeudi les secours dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 5 morts et plusieurs disparus. Au moins 20 personnes étaient descendues dans la mine désaffectée de Gloria, située près de Middelburg (nord-est), visiblement pour dérober des câbles de cuivre.

«Aujourd'hui nous avons localisé sous terre sept corps», a déclaré Michael Elliott, qui coordonne les opérations de secours. «Mais on ne les a pas ramenés à la surface» à cause d'un manque de ventilation dans les tunnels. L'Afrique du Sud compte quelque 6.000 mines dont l'exploitation a été abandonnée faute de rentabilité. Les vols de cuivre - dans les transformateurs, les systèmes d'air conditionné, les mines ou le sous-sol des villes comme Johannesburg - sont très répandus dans le pays.

Il est ensuite illégalement exporté vers l'Asie pour la fabrication de composants électroniques.

AUSTRALIE: Les inondations menacent d'étouffer la Grande barrière

Les inondations récentes dans le nord de l'Australie ont provoqué des ruissellements qui menacent "d'étouffer" la Grande barrière, privant les coraux de lumière, ont prévenu des scientifiques vendredi.

Plusieurs régions du nord de l'Etat du Queensland, qui borde l'immense récif corallien, subissent toujours le contrecoup de pluies diluviennes sans précédent qui ont transformé des routes en rivière et inondé des centaines de maisons.

Des scientifiques de l'Université James Cook ont expliqué que les rivières gonflées avaient déversé des sédiments dans ce joyau environnemental inscrit au patrimoine de l'humanité, portant atteinte à la qualité des eaux et à leur luminosité.

"Le récifs coralliens et les herbiers marins ont besoin de lumière pour maintenir leur croissance et leur état de santé", a expliqué Jane Waterhouse, chercheuse à James Cook.

La longue période pluvieuse a été suivie par une météo calme, si bien que les eaux troubles ne se sont pas encore dispersées.

Dans les zones les plus touchées, le corail est menacé d'être "étouffé", comme à l'embouchure du fleuve Burdekin, où une marée boueuse s'est répandue sur une distance allant jusqu'à 100 kilomètres des côtes.

"Si elle reste sur place, il ne faudrait pas tant de temps que cela pour que



certaines de ces systèmes meurent", a ajouté la scientifique.

Les effets de ces ruissellements ne seront vraiment mesurables qu'au bout de plusieurs semaines de surveillance. Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en 1981, la Grande barrière s'étend sur environ 2.300 kilomètres le long de la côte nord-est de l'Australie et constitue le plus vaste ensemble corallien du monde. Elle a subi en 2016 et 2017 deux épisodes de blanchissement

sans précédent de ses coraux, un phénomène dû au réchauffement climatique. Mais ses récifs sont également menacés par l'acanthaster pourpre, une étoile de mer dévoreuse de coraux, qui ont proliféré en raison de la pollution et des ruissellements agricoles. Les inondations ont aggravé ces ruissellements, et par conséquent la croissance d'algues. "Elles fournissent une alimentation formidable qui permet à ces populations de prospérer", a déclaré Mme Waterhouse.

SELON UN RAPPORT: Plus de 100.000 bébés meurent annuellement en raison des guerres

Plus de 100.000 bébés meurent chaque année des suites d'un conflit armé, conclut un rapport de l'ONG Save the Children rendu public vendredi en Allemagne.

Selon l'ONG, au moins 550.000 nourrissons ont ainsi succombé entre 2013 et 2017 dans les dix pays les plus touchés par des guerres, en raison de la faim, du manque d'hygiène ou d'accès aux soins de santé, ou encore par refus d'aide.

Le nombre des morts passe même à 870.000 si on inclut tous les enfants de moins de cinq ans, estime l'organisation qui précise

que ce drame est peut-être sous-évalué. En comparaison, environ 175.000 combattants auraient péri sur la même période dans les pays étudiés : Afghanistan, Yémen, Soudan du Sud, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Syrie, Irak, Mali, Nigeria et Somalie. «Chaque jour, des enfants sont attaqués parce que des groupes armés et des forces militaires ne respectent pas les lois et les traités internationaux. De l'utilisation d'armes chimiques au viol comme arme de guerre, les crimes de guerre sont commis en toute impunité»,

s'alarme Helle Thorning-Schmidt, une représentante de Save the Children.

Ces enfants ne seraient probablement pas morts s'ils n'avaient pas vécu dans des zones touchées par le conflit, explique l'ONG qui diffuse son rapport en marge de la conférence annuelle sur la sécurité à Munich.

Cette conférence réunit jusqu'à dimanche des centaines de responsables politiques, diplomatiques, militaires et scientifiques d'une quarantaine de pays.

«Lorsque les règles de la guerre sont violées, la communauté internationale doit être claire en rappelant que

ce n'est pas tolérable et que les auteurs de ces actes ont des comptes à rendre», a ajouté Mme Thorning-Schmidt. Quelque 420 millions d'enfants, soit 18% de tous les enfants du monde, vivaient dans des zones touchées par des conflits en 2017, soit 30 millions de plus que l'année précédente.

Parmi les recommandations à l'intention des gouvernements et des groupes armés, l'ONG appelle les belligérants à s'engager à ne pas recruter de combattants de moins de 18 ans ainsi qu'à éviter d'utiliser des armes explosives dans les zones habitées.

HONG-KONG: Saisie record de cornes de rhinocéros

Les douaniers à l'aéroport international de Hong Kong ont arrêté deux passagers qui transportaient 40 kilogrammes de corne de rhinocéros, un record pour des cornes passées en contrebande via les airs. Au moins 24 cornes, d'une valeur estimée à huit millions de dollars hongkongais (900.000 euros), ont été saisies, selon une photographie publiée par les autorités. Les contrebandiers présumés arrivaient dans l'ex-colonie britannique en provenance de Johannesburg et se rendaient à Ho Chi Minh ville, au Vietnam. Ils avaient empaqueté le tout dans des boîtes en carton, selon un communiqué publié jeudi soir par le service des douanes. Celui-ci n'a pas précisé leur nationalité.

D'après ADM Capital Foundation, branche philanthropique du fonds d'investissement du même nom, cette saisie représente un cinquième des quantités de cornes de rhinocéros découvertes dans la ville ces cinq der-

nières années. Sophie le Clue, directrice du programme environnemental de la Fondation, a estimé qu'un réseau de trafiquants était à l'origine de cette opération. «On aimerait voir moins de saisies et davantage de responsables de ces délits devant un tribunal, pas seulement les mules» (personnes uniquement chargées du transport), a-t-elle dit à l'AFP.

Quinze jours auparavant, Hong Kong avait annoncé la saisie record de huit tonnes d'écaillés de pangolin dans un conteneur en provenance du Nigeria et à destination du Vietnam. Un milliers de défenses d'ivoire avaient aussi été saisies.

Les associations de défense de l'environnement locales appellent les autorités à en faire plus pour lutter contre le trafic d'animaux sauvages.

Hong Kong, tout petit territoire, représente environ un cinquième des saisies mondiales d'ivoire réalisées ces dix dernières années, et près de la moi-

tié celles de pangolins, selon une étude publiée en janvier par le Hong Kong Wildlife Trade Working Group (HKWTWG), coalition d'associations hongkongaises. Celle-ci dénonce le fait que la contrebande d'espèces sauvages n'est pas réprimée par la législation contre le crime organisé, qui vise le trafic de drogue ou les triades.

Les amendes infligées aux quelques contrebandiers qui se font arrêter sont rarement très élevées. La demande de cornes de rhinocéros émane surtout de Chine et du Vietnam, où la médecine traditionnelle leur attribue toutes sortes de vertus, dont celles de guérir le cancer ou l'impuissance. Elles sont pourtant composées de kératine comme les ongles humains.

L'Afrique du Sud, pays frontalier du Zimbabwe qui abrite environ 80% de la population mondiale de rhinocéros, a perdu plus de 7.100 animaux lors des dix dernières années.

DIABÈTE: La pratique du sport et une bonne hygiène de vie réduisent le taux d'atteinte de 50%

Le président de la Société algérienne de médecine interne (SAMI), le Pr Amar Tebaïbia a affirmé, jeudi à Alger, que la pratique du sport et une bonne hygiène de vie, basée sur un régime alimentaire équilibré, prémuniraient à hauteur de 50% contre le risque d'atteinte du diabète et contre ses complications.

A l'occasion d'une journée d'études sur la sensibilisation aux risques du diabète, le Pr. Tebaïbia, également chef de service de médecine interne à l'hôpital de Bir Traria (Alger), a mis l'accent sur l'impératif de sensibiliser le citoyen aux «facteurs qui sont à l'origine de cette maladie, notamment l'obésité, le tabagisme et la sédentarité», soulignant l'importance de procéder au dépistage précoce.

Il a mis en garde, dans ce sens, tous les acteurs du domaine, principalement les médecins généralistes assurant les premières consultations, contre «la propagation de cette maladie qui effrite le système national de santé, car étant à l'origine de complications mortelles».

Le Pr. Tebaïbia a évoqué, à ce titre, les coûts de la prise en charge de cette maladie pour la Caisse nationale des Assurance sociales (CNAS), représentant, a-t-il dit, «un taux de 28% des dépenses globales de la CNAS, soit 54 Mds Da dont 29 Mds Da destinés au traitement à l'insuline et 14 Mds Da pour l'acquisition de bandelettes d'auto-surveillance glycémique».

Évoquant les taux d'atteinte du diabète en Algérie, le spécialiste s'est basé sur l'étude menée par le



ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2016 et 2017, laquelle fait état d'un taux de 14,4% de la population atteinte de cette maladie.

Un chiffre «effrayant», a-t-il dit, vu le rythme de propagation du diabète ces dernières années.

De son côté, le chef de service de chirurgie pédiatrique à l'hôpital de Bir Traria, le Pr.

Moussa Achir a évoqué la prévalence du diabète de 1ère catégorie chez les enfants, citant les données avancées par le ministère de la santé qui font état de 30 cas sur

100.000 habitants pour la catégorie d'âge des moins de 15 ans, plaçant l'Algérie, a-t-il ajouté, «parmi les pays les plus affectés par cette maladie».

Le président du Plan national de lutte contre les facteurs de risque des maladies chroniques, le Professeur Mansour Brouri a plaidé, quant à lui, pour le renforcement du partenariat établissements sanitaires de proximité-hôpitaux, afin d'améliorer la prise en charge du patient, appelant les médecins à «actualiser leurs connaissances sur cette maladie afin de s'adapter aux mutations en cours à travers le monde».

CHU D'ORAN: Plus de 1.000 sorties effectuées par les unités d'hospitalisation à domicile en 2018

Les unités d'hospitalisation à domicile (HAD) du CHU d'Oran ont effectué au cours de l'année 2018 quelque 1.066 sorties, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement hospitalier.

Il s'agit de deux unités, la première relève du service d'oncologie, et la deuxième du service de médecine interne, a-t-on précisé, signalant que la première a effectué 588 sorties dont 377 réservées aux soins à domicile et 211 pour des soins palliatifs. Cette unité s'occupe des patients en phase terminale et ceux qui ont de grandes difficultés pour se déplacer jusqu'à l'établissement hospitalier, a-t-on rappelé. Une équipe composée de deux médecins, un infirmier, un psychologue, en plus de chauffeurs de l'ambulance, se déplace pour assurer les soins à des patients répartis sur 14 communes dans la wilaya d'Oran. L'unité HAD relevant du service de médecine interne a effectué, quant à elle, 478 sorties au profit de 37 patients (24 hommes et 13 femmes) qui souffrent de grandes complications liées à des maladies métaboliques, dont le diabète notamment. Les unités HAD ont été créées dans le but de soulager les malades dans la difficulté de se déplacer et de leur assurer des soins dans leur environnement familial, ce qui représente un certain réconfort et permet par conséquent de désengorger les salles de soins et libérer des lits au niveau de l'hôpital, a-t-on noté. L'unité HAD relevant du service oncologie du CHU d'Oran a été la première unité du genre dans la région ouest. Elle a été mise en place en mars 2015, comme unité pilote.

EL-OUED: Près de 40 interventions chirurgicales programmées lors d'un congrès ORL

Une quarantaine d'interventions chirurgicales en Oto-rhino-laryngologie (ORL) sont programmées dans le cadre d'un congrès international de l'ORL ouvert jeudi à El-Oued.

Ces interventions, premières du genre en Algérie avec des équipements de technologie de pointe, ciblent des maladies graves en ORL, dont les tumeurs du nerf auditif, la réparation du tympan, le durcissement des osselets et la chirurgie des infections chroniques de l'oreille, a indiqué le secrétaire général du congrès, Mohamed Laid Soudi, spécialiste en ORL. Ces interventions seront encadrées par un staff médical spécialisé issu des pays étrangers (Allemagne, Bulgarie, Egypte, France, Tunisie et Turquie), en plus d'un corps médical et paramédical spécialisé en ORL relevant de dix centres hospitalo-universitaires du pays, d'enseignants universitaires et résidents et professeurs et de praticiens exerçant dans les secteurs publics et privés. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés au niveau du centre anticancéreux régional (CAC) de la wilaya d'El-Oued pour assurer la réussite de cette manifestation médicale, première du genre en Algérie, dont trois blocs opératoires.

Ce congrès médical international, qu'abrite trois jours durant, la salle de conférences du complexe touristique «la Gazelle d'Or», regroupe quelque 700 participants, dont plus de 270 praticiens spécialistes en ORL, 300 praticiens généralistes et plus de 120 orthophonistes.

Les participants bénéficieront, lors de ce congrès, de sessions de formation théoriques et pratiques sur les pathologies et troubles de l'ORL, encadrées par des spécialistes, dont des pratiques de pose de l'implant cochléaire chez les enfants et l'examen des voies de leur insertion en milieu scolaire. Des sessions de formation par visioconférence permettant aux spécialistes en ORL de s'initier aux nouveaux équipements et moyens d'intervention seront également organisées à partir des salles d'opérations du CAC, en plus de la présentation de communications en rapport avec le thème du congrès. Le congrès international de la chirurgie de l'ORL (14-16 février) est organisé par l'association médico-chirurgicale Tête et Cou d'El-Oued, avec le concours de l'association médicale «Tedj» et l'association «Amel» de pose d'implant cochléaire.

SANTÉ: Un Relais samedi prochain à la Coupole sous le slogan «Ensemble construisons un hôpital» pour les enfants cancéreux

L'Association nationale El-Badr d'aide aux malades atteints du cancer organisera, samedi 16 février à la Coupole du Complexe sportif Mohamed Boudiaf (Alger), un Relais contre le cancer sous le slogan «Ensemble construisons un hôpital» pour les enfants cancéreux, dont le but est de mobiliser les citoyens en faveur de la construction de cet établissement, premier du genre au niveau national, a indiqué mercredi le président de l'Association. Dans le cadre du projet solidaire de l'hôpital d'oncologie pédiatrique à Blida, annoncé précédemment,

l'Association a programmé, pour le samedi 16 février, un événement ouvert (09h à 00h) comprenant plusieurs activités sportives, artistiques et culturelles, dont une course relais supervisée par l'athlète Salima Souakri, symbolisant la participation de tous, en se relayant et en étant solidaires, à la concrétisation de ce projet sur le terrain, a précisé à l'APS le Dr. Mustapha Moussaoui. Organisée en collaboration avec la wilaya de Blida et la Direction de la jeunesse et des sports d'Alger, cette manifestation verra la participation d'artistes connus, à l'instar de

Hakim Salhi, Farid Khodja, Lila Borsali et bien d'autres, de médecins spécialistes, dont le Pr. Zitouni, qui supervise le Plan national de lutte contre le Cancer, ainsi que des hommes d'affaires, des journalistes et nombre de personnalités de divers domaines, qui ont affiché tous leur mobilisation pour cet élan de solidarité en faveur des enfants atteints de cancer.

A cette occasion, le Dr. Moussaoui lance un appel à tous les citoyens pour participer en force à cette manifestation de solidarité et à faire des dons même avec des montants symboliques

pour la construction de cet établissement de soins des enfants cancéreux, affirmant que ce projet nécessite les bras de tous les Algériens et Algériennes.

L'association El Badr avait reçu, en décembre dernier, le feu vert officiel du ministère de la Santé pour la construction de cet hôpital, doté de 60 lits et d'une trentaine de chambres destinées aux malades et leurs accompagnateurs.

Pour la concrétisation de ce projet, les autorités locales ont accordé à l'association, une assiette de 3000 m2, mitoyenne au CHU Franz Fanon de Blida.

les 12.000 cas à travers le pays, a-t-il ajouté.

La responsable du service de lutte contre le cancer de l'établissement public hospitalier H'mida Bendjila de Laghouat, Dr.Zakia Belahrèche, a indiqué, de son côté, que la wilaya de Laghouat a enregistré en 2018 près de 44 cas de cancer du sein sur 120 nouveaux cas de cancer.

Elle a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance du dépistage précoce qui permet l'identification de la maladie quelques cinq

(5) années avant qu'elle ne soit ressentie par la malade et ne nécessite alors qu'une simple chirurgie au lieu d'être contraint de recourir à l'ablation complète du sein ou de subir la radiothérapie.

La wilaya de Laghouat doit réceptionner avant la fin de l'année en cours son centre anticancéreux d'une capacité de 140 lits, appelé à accueillir les malades de plusieurs wilayas de la région.

APS

LAGHOUAT: Installation d'un atelier de dépistage précoce du cancer du sein

Un atelier de dépistage du cancer du sein a été installé mercredi à l'école de formation paramédicale de Laghouat, sous la conduite du coordinateur du plan national de lutte contre le cancer, la Professeur Messaoud Zitouni.

Cet atelier, le deuxième du genre à être installé à l'échelle nationale après celui de la wilaya de Biskra, regroupe des praticiens spécialistes, des médecins et des paramédicaux.

Cette mesure entre dans le

sillage de la mise en œuvre sur le terrain des actions prioritaires du plan national de lutte contre le cancer, à travers le dépistage précoce des divers type de cette pathologie lourde, à l'instar des cancer du sein, du col de l'utérus, du colon, du rectum et de la prostate, a indiqué le Pr.Zitouni.

La wilaya de Laghouat figure parmi les wilayas pilotes retenues pour le lancement sur le terrain du programme de lutte contre le cancer du sein dont le nombre de cas a atteint jusqu'ici

MIGRAINE, ECZÉMA, ASTHME LES RISQUES CACHÉS DES DÉODORANTS EN SPRAY

Inhaler des doses quotidiennes de déodorant en spray n'est pas sans risque pour la santé. Notamment pour les ados qui ont tendance à remettre du déo plusieurs fois dans la journée.

Grâce à des campagnes marketing rondement menées, le déodorant est devenu le produit cosmétique le plus utilisé chez les ados et plus particulièrement chez les garçons de 13 à 18 ans. « Ce sont les premiers consommateurs, même si ce sont leur mère qui achètent le produit » peut-on lire dans une enquête de Marketing Magazine.

Mais faire un pschitt de déo plusieurs fois dans la journée n'est pas sans danger car inhaler les fumées de ces sprays en trop grande quantité peut provoquer diverses réactions allergiques, cutanées ou respiratoires, ou des crises de migraines.

La transpiration est un phénomène normal qui survient lorsque la température corporelle augmente. Notre corps procède alors à une thermorégulation et en transpirant, il permet au corps de se refroidir en générant de la sueur et de revenir à sa température normale. En s'évaporant, l'excès de chaleur est éliminé, la température interne se stabilise, mais une odeur peut aussi apparaître. Et pour

de nombreux ados, la transpiration et les odeurs qui y sont liées peuvent virer à l'obsession : ils usent et abusent alors de déodorants qui permettent de masquer l'odeur.

Déodorants : jamais dans une salle de bain fermée

« Sur les étiquettes de ces déodorants on peut lire qu'il est déconseillé de les utiliser dans des espaces confinés. Mais il faut bien reconnaître que personne n'ouvre les fenêtres ou ne sort dans le jardin avant de se mettre du déodorant sous les aisselles » explique le Dr Peter Dingle, spécialiste de l'environnement à l'Université de Perth, en Australie. « En outre, les ados qui regardent les publicités pour déo voient des hommes qui s'en appliquent largement, y compris sur le torse. Ils reproduisent donc les gestes qu'ils sont censés ne pas faire. Je conseille donc aux ados d'utiliser des déodorants à bille pour éviter tout problème respiratoire » a-t-il expliqué au Daily Mail.



DMLA : DES LENTILLES DE CONTACT QUI ZOOMENT

Des chercheurs suisses ont mis au point des lentilles de contact télescopiques qui permettent de "zoomer" jusqu'à 2,8 fois. Un véritable espoir pour les personnes atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

L'innovation qu'un chercheur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne vient de mettre au point représente un véritable espoir pour les personnes atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Première cause de cécité chez les personnes de plus de 60 ans, la DMLA est due à un vieillissement de la zone centrale de la rétine appelée macula. Il s'agit d'une maladie dégénérative qui peut conduire à une perte totale de la vision centrale.

Pour remédier à cela, Eric Tremblay, spécialiste de l'optique à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et



des chercheurs de l'Université de San Diego (Californie) ont imaginé des lentilles de contact "qui zooment" jusqu'à 2,8 fois. Combinées à des lunettes "intelligentes" (mais qui ressemblent à des lunettes normales), elles s'activent d'un simple clignement d'œil.

Les lentilles utilisent la lumière polarisée pour agrandir les objets

Depuis le premier prototype présenté en 2013, les développeurs ont peaufiné le matériau de la lentille de sorte qu'elles peuvent être portées confortablement sur de longues périodes. Ils ont également mis au point des accessoires de lunettes attrayants de façon à ce que personne n'hésite à les porter. "Un de nos défis a été de travailler sur la lentille afin de la rendre plus

respirable et faire en sorte que l'œil ait un approvisionnement régulier en oxygène" explique le Eric Tremblay.

"La lentille fait 1,55 mm d'épaisseur : elle est plus grande et plus épaisse que les lentilles que l'on connaît habituellement. Elle possède un télescope de réflexion très mince à l'intérieur. De minuscules miroirs réfléchissent la lumière et magnifient les objets : ce que vous voyez avec ces lentilles est similaire à ce que vous pourriez voir à travers des jumelles de faible grossissement". Ces lentilles, qui ont été présentées à San José, en Californie, lors d'un congrès de l'Association Américaine pour l'Avancée de la Science (AAAS), devraient bientôt entrer dans un essai clinique. En France, on estime qu'un million de personnes sont atteintes de DMLA, une maladie pour laquelle il n'existe pas encore de traitement.

INSOMNIE : POURQUOI DORT-ON SI MAL EN FÉVRIER ?

Le mois de février est le mois de l'année où l'on dort le plus mal. Pourquoi ? Des chercheurs britanniques ont interrogé 21 000 personnes pour découvrir les raisons de nos insomnies hivernales. Vous vous sentez fatiguée, raplapla, au bout du rouleau ? Normal ! Regardez : nous sommes en février. Le mois de l'année où nous dormons tous le plus mal, selon une étude britannique. Des experts britanniques ont, à l'initiative d'un programme Internet d'exercices anti-insomnie, analysé les 21 000 questionnaires de la Grande-Bretagne sur le sommeil qui avait été organisée en Grande-Bretagne en 2012. On apprend ainsi qu'en février, nous mettons 8 mn de

plus pour sombrer dans le sommeil. Plus précisément, il nous faut en moyenne 56 mn pour nous endormir 48 mn en mars. En outre, en ce mois de février, les personnes qui souffrent d'insomnie restent éveillées 10 mn de plus qu'en mars.

Pour le Dr Colin Espie, qui a dirigé cette étude, plusieurs facteurs expliquent notre mauvais sommeil : février est le mois de l'année où il fait le plus froid donc nous avons tendance à surchauffer nos habitations, ce qui n'aide pas à bien dormir (la règle d'or pour un sommeil de plomb : 19° dans la chambre !). C'est aussi le mois de

l'année où il y a le moins d'heures d'ensoleillement. Certes, les journées rallongent un peu mais le manque de lumière du soleil en ce mois traditionnellement gris se fait sentir et joue sur notre moral et sur la qualité de notre sommeil.

« Sur les 21 000 personnes qui ont répondu au questionnaire sur le sommeil mois après mois, 68% se sont plaintes de mal dormir et d'être particulièrement fatiguées en février alors qu'ils n'étaient plus que 39% en mars. Et ce sont les femmes qui sont les plus affectées par cette baisse de qualité du sommeil en ce mois gris et froid » ajoute le Dr Espie.

L'éducation : une solution pour être en bonne santé



Être diplômé est bon pour la santé, protégé du tabac, de l'alcool et permet aussi de moins subir les effets de la crise. Le 2^e rapport «Regards sur l'éducation» de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde), révèle tous les avantages de faire des études supérieures.

Éducation et crise

L'édition 2013 de Regards sur l'éducation démontre à quel point les qualifications professionnelles offrent une voie d'accès efficace à l'emploi : dans les pays où la part des diplômés de l'enseignement professionnel est plus élevée que la moyenne (25 %), comme l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg ou la Suisse, le chômage des 25-34 ans diplômés a nettement moins augmenté par rapport à celui de leurs homologues diplômés de la filière générale du deuxième cycle du secondaire, voire a diminué.

Des chiffres inquiétants

Le taux de chômage des personnes qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est près de trois fois plus élevé (13 % en moyenne dans les pays de l'Ocde) que celui des diplômés du supérieur (5 %). Entre 2008 et 2011, le taux de chômage des personnes peu qualifiées a augmenté de 4 % environ, contre 1,5 % seulement pour les travailleurs hautement qualifiés. «Aujourd'hui, il est plus important que jamais de quitter l'école avec un bon niveau de qualification», souligne Angel Gurria, Secrétaire général de l'Ocde. «Les pouvoirs publics doivent axer leurs efforts sur les mesures en faveur des jeunes, plus particulièrement des jeunes moins qualifiés, les plus exposés au risque de bas salaire. Ils doivent avoir pour priorité de réduire le taux d'abandon scolaire et d'investir dans une éducation axée sur les compétences, où le monde du travail est pleinement intégré à l'enseignement».

Éducation et santé

Toujours d'après cette étude, on apprend aussi que les adultes au niveau d'instruction élevé sont moins susceptibles de fumer ou d'être obèses. En moyenne dans 23 pays de l'Ocde, la probabilité que les diplômés du supérieur fument est inférieure de 16 points de pourcentage par rapport aux personnes non diplômées du deuxième cycle du secondaire.

COMMENT BOOSTER SON PLAN BRÛLE-GRAISSES QUAND ON FAIT DU SPORT ?

Côté sport, on est parée. Maintenant, on s'attaque au contenu de notre assiette. C'est quoi la bonne alimentation pour brûler les graisses ?

Désolé pour la mauvaise nouvelle : aucun aliment n'est réellement brûle-graisses. En revanche, certains aident à limiter l'absorption des graisses (les aliments riches en fibres solubles comme la pomme, l'aubergine ou le son d'avoine...) et d'autres favorisent la masse maigre : c'est le cas des sources de protéines, comme les viandes maigres, les poissons, les œufs, le tofu...

C'est quoi la base de l'alimentation brûle-graisses ?

«L'alimentation brûle-graisses doit privilégier les nutriments qui favorisent la densité musculaire, explique Raphaël Gruman. Les muscles sont en effet indispensables pour brûler davantage d'énergie. Chaque repas doit donc apporter un peu de protéines : un œuf, une tranche de jambon ou un peu de blanc de dinde au petit déjeuner, et une portion de poisson ou de viande blanche (dinde, veau, poulet...) au déjeuner comme au dîner.»

Faut-il éliminer le pain, les pâtes... ?

Surtout pas, les glucides sont indispensables à l'organisme, et d'autant plus en cas de pratique sportive. Le matin, on privilégie le pain complet, aux céréales ou noir (vollkornbrot).

«À midi, on consomme systématiquement des glucides complexes pour apporter de l'énergie et éviter d'avoir faim dans l'après-midi, explique le nutritionniste. J'ai une préférence pour les légumes secs : comme les lentilles, les fèves ou les haricots, et le quinoa. Ils apportent des protéines végétales, et leur index glycémique, très bas, évite une forte sollicitation de l'insuline et limite ainsi le stockage.» On peut aussi choisir des céréales (pâtes, riz...), mais dans ce cas, on les prend toujours complètes et jamais blanches (raffinées).



A-t-on droit à un goûter ?

Une collation, oui, du grignotage, interditt ! En cas de petite faim, et pour éviter les craquages sur des aliments stockés-graisses comme les chips, cacahuètes et autres sucreries, on s'accorde en rentrant chez soi un laitage ou un fruit.

En revanche, si on a prévu une séance de sport vers 18 ou 19 h, on prend une tranche de pain complet avec 1 ou 2 carrés de chocolat noir et 1 fruit.

Et côté matières grasses ?

On élimine toutes les graisses de mauvaise qualité et superflues : usage excessif dans les cuissons mais aussi sources cachées dans les viennoiseries, les plats cuisinés, les sauces, les biscuits... «Le matin, la bonne astuce consiste à troquer le beurre des tartines contre un fromage frais à 0 %, qui apporte en plus du calcium et des protéines», conseille Raphaël Gruman. Et on conserve simplement un peu d'huile pour les assaisonnements (2 c. à soupe par jour), comme l'huile d'olive ou de colza, la première pour ses antioxydants et la seconde pour ses oméga 3.

BIEN CHOISIR SON MODE DE CUISSON POUR PRÉSERVER AU MIEUX SES ALIMENTS

Quelles cuissons choisir pour préserver au mieux les qualités nutritionnelles des aliments ? Certains modes de cuisson préservent mieux les nutriments que d'autres n'ont pas, mais savez-vous lesquels ?

La cuisson vapeur

Ses plus : championne du goût et de la légèreté (on cuit sans le moindre gras), elle conserve les qualités aromatiques et organoleptiques des aliments (moelleux, fondant, croquant, couleur). Quant aux minéraux et aux vitamines, ils sont préservés avec un cuit-vapeur dernière génération (dit «à vapeur douce») permettant une cuisson rapide dans une vapeur n'excédant pas 100 °C. Ainsi, le brocoli conserve, par exemple, 86 % de sa vitamine.

Ses moins : dues à la chaleur, les pertes en vitamine C avoisinent les 30 % avec un cuit-vapeur classique. C'est bien pour... les fruits à compote, un grand nombre de légumes (chou-fleur, brocoli, courgette, asperge, artichaut, poireau, pomme de terre...). les céréales et les légumineuses (parfaitement moelleuses) et les filets de poisson qui conservent saveur et texture.

Le wok

Ses plus : ce mode de préparation, qui reste light à condition de cuire les ingrédients dans une cuillerée à soupe d'huile d'olive (et pas plus), préserve plutôt bien les vitamines (perte autour de 25 %) et totalement les minéraux. Ceci parce que les aliments ne trempent pas dans l'eau et que leur temps de cuisson est court. Les légumes gardent leur bon goût et restent croquants.

Ses moins : cette cuisson impose un temps de préparation un peu long pour émincer ou couper les aliments à la taille d'une bouchée afin de les saisir rapidement.

C'est bien pour... réaliser des poêlées riches en goût, en couleurs et en micronutriments variés, avec des champignons, des carottes, des courgettes, des oignons, des germes de soja, du fenouil.

La papillote

Ses plus : protégé par son enveloppe protectrice, l'aliment cuit dans son eau de végétation sans que l'on soit obligé d'utiliser un corps gras. S'il reste à l'abri de l'air et qu'il n'y a donc pas d'oxydation (pour cela, assurez-vous d'avoir totalement fermé votre papillote), les oligoéléments, minéraux sont préservés au maximum, ainsi que 70 % des vitamines environ.

Ses moins : la saveur des aliments est moins prononcée qu'avec la cuisson à l'étouffée (dans un faitout ou une cocotte), d'où l'intérêt de les faire cuire avec des épices ou des herbes aromatiques. Et pour éviter le risque de passage de microparticules d'aluminium dans les aliments, mieux vaut utiliser du papier sulfurisé pour réaliser les papillotes. C'est bien pour... les légumes, les fruits (prunes, pêches, abricots), les filets de poisson.

SOMALIE: L'ONU va lancer un fonds de consolidation de la paix de 30 millions de dollars pour la Somalie

Les Nations Unies vont lancer la semaine prochaine un fonds de consolidation de la paix (Peace Building Fund, PBF) d'une valeur de 30 millions de dollars destiné à soutenir les efforts de consolidation de la paix en Somalie.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) a annoncé jeudi qu'un lancement conjoint du nouveau portefeuille du PBF sera organisé pour souligner les liens existant entre les nouveaux projets. Les projets porteront également sur les priorités de la Somalie en matière de consolidation de la paix, telles qu'elles ont été décrites dans le plan des priorités de consolidation de la paix, le plan de développement national, la stratégie de stabilisation nationale, le Cadre de Wadajir et le cadre de réconciliation nationale. "Le portefeuille actuel comprend neuf projets en cours évalués à 30 millions de dollars, un signe de l'attention croissante que le PBF porte à la Somalie pour soutenir les efforts de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat que fait le pays", a déclaré la MANUSOM dans un communiqué publié avant le lancement.

Le communiqué a également précisé que le PBF du secrétaire général de l'ONU soutient le processus de consolidation de la paix en Somalie depuis 2009, ajoutant que les investissements s'élèvent à ce jour à environ 45 millions de dollars, dont 14 millions ont été alloués à cinq nouveaux projets en 2018.

ETHIOPIE: Un millier de rebelles Oromo ont déposé les armes

Un millier de rebelles du Front de libération oromo (OLF) avaient déposé les armes en Ethiopie et sont entrés dans des camps de réhabilitation, ont rapporté des médias d'Etat.

Populaire parmi la jeunesse oromo, la première ethnique du pays, l'OLF avait fait scission du parti au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF) en 1992 avant de prendre les armes.

Mais en juillet, à l'initiative du Premier ministre réformateur Abiy Ahmed, le Parlement avait retiré l'OLF de la liste des organisations considérées par Addis Abeba comme "terroristes", et en septembre ses principaux dirigeants en exil avaient fait un retour triomphal en Ethiopie.

"Des parties de l'Etat régional de l'Oromia, qui avaient souffert d'instabilité, retournent à la normale, les combattants OLF abandonnant leurs armes et se réintégrant dans les communautés locales", a déclaré jeudi aux médias d'Etat Admasu Damtew, chef de communication de la région d'Oromia. "L'insécurité dans certaines parties de l'Oromia, où les combattants OLF avaient l'habitude d'opérer, avait mené à la suspension des services gouvernementaux de base, comme l'éducation. Mais maintenant, avec les combattants OLF abandonnant la lutte armée, le gouvernement peut se concentrer sur son travail de développement", a-t-il ajouté.

Ses affirmations n'ont pas été confirmées par l'OLF, qui avait conclu un accord avec le gouvernement fédéral visant à garantir son retour sur la scène politique, en août dans la capitale érythréenne Asmara. Mais des désaccords sur les modalités de désarmement de l'OLF sont ensuite apparus. En décembre, le gouvernement a même déployé des soldats en Oromia pour arrêter une faction du groupe accusée d'avoir commis des viols, pillé des banques et bloqué des routes. Depuis sa nomination en avril, M. Abiy a multiplié les réformes majeures, libérant des milliers de dissidents et de journalistes, faisant la paix avec le voisin ennemi, l'Erythrée, et annonçant la privatisation de grandes compagnies publiques. Mais la multiplication des affrontements à caractère ethnique dans la capitale et des régions plus reculées a terni son action et fait craindre que le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique ne sombre dans la violence.

LE MINISTRE SAHRAOUI DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, MOHMAED OULD SALEK: « Le sommet de l'UA a renforcé les acquis et les efforts sahraouis en termes de décolonisation »

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohmaed Ould Salek, a affirmé jeudi, dans une déclaration adressée aux médias, que le 32e sommet de l'Union Africaine avait renforcé les acquis de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

A ce propos, Ould Salek a estimé que ce sommet avait clairement démontré que l'UA accorde un grand intérêt au conflit entre le Maroc et le Sahara Occidental à travers l'appui aux efforts consentis par l'émissaire onusien, Horst Kofler, en faveur de la décolonisation du Sahara Occidental.

Le sommet de l'UA dont les travaux ont été clôturés récemment, "a renforcé la place du Sahara Occidental tant au niveau africain qu'international". "L'UA qui accorde une importance majeure au règlement du conflit entre la RASD et le Maroc, a annoncé à travers le président de la commission lors de la séance de clôture, que "des actions sont menées actuellement pour définir une feuille de route permettant à la troïka (issue du sommet de Nouakchott) de concrétiser les décisions de l'UA visant la résolution du conflit entre deux pays membres de l'UA en l'occurrence la RASD et le Maroc tout en contribuant aux efforts onusiens que mène le SG de l'ONU et son envoyé spécial visant la décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique.

Selon le ministre sahraoui, cette véritable volonté à imposer la légitimité et les exigences de la charte constitutive outre les décisions prises par l'organisation continentale ont été "annoncées clairement quand le Maroc voulait donner une explication erronée sur les décisions du sommet de Nouakchott au moment où les présidents mettaient l'accent sur la situation sécuritaire sur le plan continental".

A ce propos, le chef de la diplomatie sahraouie a fait savoir que lorsque le sommet "exposait la situation humanitaire en Afrique", l'occupant a tenté de contester les chiffres relatifs aux réfugiés sahraouis adoptés par le Haut commissariat des Nations unies



pour les réfugiés (UNHCR) ayant recensé plus de 176.000 réfugiés".

Ce pendant, a-t-il révélé, la réponse de la commission de l'UA était "ferme" d'autant que la Maroc occupant le Sahara Occidental était et est toujours à l'origine de la persistance de la situation des réfugiés depuis 45 ans.

Faciliter la mission de la commission des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés

Concernant les droits de l'Homme, le sommet a évoqué encore une fois les précédentes décisions de l'UA, qui "solicite le Royaume marocain de coopérer avec la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples et de faciliter sa mission visant le constat de l'état des droits de l'Homme dans les territoires occupés et d'en soumettre un rapport".

Ces décisions "exigent de l'occupant la signature de la charte africaine y afférente", a ajouté le ministre.

"En dépit des campagnes et manœuvres marocaines connues de

tous, le 32ème sommet de l'UA a enregistré un franc succès, notamment suite à l'élection de l'Algérie, du Nigéria, du Kenya et du Lesotho en tant que membres au Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour un mandat de trois ans et celle de l'Afrique du Sud à la présidence du prochain sommet de l'UA en février 2020 et elle est, aux côtés de l'Egypte et du Rwanda, l'un des membres du mécanisme africain (Troïka) pour un mandat de trois ans", a affirmé Ould Salek.

Le membre du front Polisario a estimé que la participation de la RASD à la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire, tenue à Addis-Abeba et organisée par l'UA, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), outre sa participation aux conférences de partenariat de hauts niveaux à Abidjan, Malabo, Maputo, Tokyo et Bruxelles, sont tous "des signes qui prouvent que la démarche de la RASD pour imposer son entière souveraineté et prendre sa place entre les nations est irréversible".

BURKINA: Plus d'un million de personnes ont besoin d'aide humanitaire

Plus d'un million de personnes ont besoin d'assistance humanitaire au Burkina Faso, un pays confronté aux attaques terroristes et qui a lancé un plan d'urgence visant à mobiliser 100 millions de dollars, a annoncé jeudi le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha).

"1,2 million de personnes ont urgemment besoin d'assistance" au Burkina Faso qui "fait face à des urgences humanitaires sans précédent du fait de la persistance de l'insécurité dans les régions du Centre-Nord, de l'Est et du Nord", selon un communiqué conjoint d'Ocha et du gouvernement burkinabè.

"Nous devons agir maintenant et travailler ensemble pour empêcher cette crise de devenir incontrôlable", a déclaré la coordinatrice résidente des Nations

unies au Burkina Faso, Metzi Makhetha, soulignant que "les besoins humanitaires ont connu une forte augmentation au cours de la dernière année". "Nous devons intensifier rapidement nos efforts pour sauver des vies et alléger les souffrances des femmes, des enfants et des hommes confrontés à des difficultés extrême à la suite des déplacements forcés", a-t-elle insisté.

Le gouvernement et la communauté humanitaire ont lancé un "plan d'urgence visant à mobiliser 100 millions de dollars pour fournir de la nourriture, de l'eau, des abris, des soins de santé et de la protection à 900 000 personnes les plus touchées par la crise".

"Notre combat commun est de garantir aux populations affectées, la dignité et la protection", a estimé la

ministre burkinabè chargée de l'action humanitaire, Hélène Marie Laurence Ilboudo.

Elle a lancé un "appel pressant" à tous les partenaires à accompagner la mise en œuvre du plan d'urgence qui vise à "assister les personnes les plus touchées par l'insécurité, y compris dans les communautés hôte accueillant des personnes déplacées, et les familles extrêmement vulnérables aux prises avec l'insécurité alimentaire et la malnutrition".

Cette année, "environ 676.000 personnes se trouveront en insécurité alimentaire et 130.000 enfants sont menacés par la malnutrition aiguë sévère", selon des chiffres de l'Ocha.

L'insécurité croissante a déjà forcé 83.000 personnes à fuir leur maison à la suite des attaques et des affrontements violents.

Le Burkina Faso est confronté depuis quatre ans à des attaques de plus en plus fréquentes et meurtrières.

D'abord concentrées dans le Nord, elles se sont ensuite étendues à d'autres régions dont celle de l'Est, frontalière du Togo et du Bénin.

Les attaques attribuées notamment aux groupes terroristes Ansaroul Islam et Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) ont fait plus de 500 depuis 2015.

Elles ont provoqué la fermeture de plus de 1.000 écoles, privant 150.000 enfants d'éducation.

Environ 120.000 personnes n'ont pas accès aux soins médicaux car les centres de santé dans les régions touchées par la violence ont fermé ou réduit leurs services.

SYRIE:

Le Sommet de Sotchi souligne la nécessité de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'unité de la Syrie

Les présidents des pays garants du processus d'Astana (Russie, Iran et la Turquie), réunis jeudi à Sotchi, ont souligné «la nécessité de préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et la stabilité de la Syrie, affirmant que seuls les Syriens décideront de l'avenir de leur pays.

Au terme des travaux de leur 4ème sommet tenu à Sotchi, les dirigeants des trois pays garants du processus d'Astana ont appelé la communauté internationale, notamment les Nations Unies et ses agences à jouer un rôle plus efficace dans le soutien de tous les Syriens «sans politisation ni conditions préalables».

S'exprimant lors du conférence de presse tenue avec ses homologues iranien, Hassan Rohani, et turc, Recep Tayyip Erdogan, le président russe Vladimir Poutine a indiqué que «ce sont les Syriens seuls qui décident de l'avenir de leur pays et que le règlement en Syrie ait lieu conformément à la résolution onusienne 2254».

«La Russie, l'Iran et la Turquie déploient des efforts concertés pour rétablir la stabilité en Syrie et aider les Syriens dans le processus de reconstruction, ainsi qu'au retour des dizaines de milliers de personnes déplacées dans leurs régions», a précisé le chef du Kremlin. Le président russe a fait savoir, en outre, que les pays garants considéraient que «la zone de désescalade à Idlib est provisoire et n'annule pas la lutte antiterroriste», et se félicitent



du «retrait des forces américaines de la Syrie qui permettra la stabilisation et le retour des territoires sous l'autorité de l'Etat syrien». De son côté, le président Hassan Rohani a noté que les pays garants d'Astana ont réitéré l'importance de la lutte contre le terrorisme en Syrie. «Nous nous sommes mis d'accord sur le désescalade pour garantir le rétablissement de la stabilité et nous avons insisté sur l'importance de l'éradication des terroristes à Idlib et de son retour sous le contrôle de l'Etat syrien», a indiqué le président iranien.

Soulignant que le règlement politique est «la seule solution» de la

crise en Syrie, M. Rohani a appelé dans ce contexte la communauté internationale à aider les Syriens déplacés à regagner leur pays et à permettre aux Syriens de «décider souverainement de l'avenir de leur pays».

Le président Rohani a insisté, à l'occasion, sur la «préservation de l'unité des territoires syriens», appelant les Etats Unis à retirer ses troupes présentes illégalement en Syrie. «La présence des forces américaines en Syrie suscite l'inquiétude et nous n'avons pas confiance en les propos des Américains sur le retrait de la Syrie, mais s'ils le font, ça sera bien», a-t-il relevé. M. Rohani a indiqué que son pays

n'arrive pas à comprendre le «mutisme de l'ONU vis-à-vis des agressions israéliennes répétées contre la Syrie», invitant la communauté internationale à «assumer ses responsabilités, à condamner ces attaques et à œuvrer pour les empêcher». «Nous ne voulons pas que de nouvelles crises humanitaires, que de nouvelles catastrophes surviennent à Idlib ou ailleurs en Syrie», a affirmé pour sa part le président turc, Recep Tayyip Erdogan, ajoutant que la Russie et la Turquie avaient conclu un «accord» pour mener des «patrouilles communes» afin de contenir les «groupes radicaux» dans la province d'Idlib.

La Russie, la Turquie et l'Iran s'engagent à aider la Syrie à réaliser des réformes constitutionnelles

La Russie, la Turquie et l'Iran aideront la Syrie à créer un comité destiné à réaliser des réformes constitutionnelles dans le pays, a indiqué jeudi le président russe Vladimir Poutine, après une rencontre avec ses homologues turc et iranien à Sotchi, en Russie.

«Nous sommes convenus de travailler de concert pour aider le comité constitutionnel à commencer au plus vite son travail, un travail qui consistera à réfléchir aux aspects fondamentaux des futures institutions d'Etat de la Syrie», a déclaré M. Poutine dans une conférence de presse, à l'issue de pourparlers trilatéraux consacrés au règlement de la crise syrienne.

Il est avant tout nécessaire de s'entendre sur la liste des membres de ce comité - dont la plupart ont déjà été choisis en collaboration avec le gouvernement syrien et l'opposition - et de définir les paramètres et les principales règles de fonctionnement du comité, a ajouté M. Poutine.

La Russie, la Turquie et l'Iran sont les garants de l'accord de cessez-le-feu en Syrie, et jouent

un rôle de médiateurs dans le processus de paix syrien depuis 2016. M. Poutine a indiqué que les trois pays garants avaient contribué à créer des conditions favorables à une transition vers le développement pacifique en Syrie.

«Nous sommes convaincus qu'une stabilité durable en Syrie ne pourra être atteinte que par des moyens politiques et diplomatiques, conformément à la Résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU et avec un strict respect des principes d'unité, de souveraineté et d'intégrité territoriale du pays», a-t-il affirmé.

Les trois présidents ont également discuté des derniers événements survenus en Syrie depuis que les Etats-Unis ont annoncé un plan de retrait de leurs troupes du nord-est du pays.

«Nous sommes parvenus à une conclusion générale selon laquelle l'application de ces mesures pourrait constituer une étape positive.

Cela aiderait en effet à stabiliser la situation dans cette partie de la Syrie, où le contrôle du gouvernement légitime pourrait enfin être rétabli», a déclaré M.

Poutine. Il a ajouté que les trois pays garants avaient également fourni une aide humanitaire à la population syrienne, et avaient contribué au retour de près d'1,5 million de réfugiés dans le pays.

M. Poutine a cependant appelé la communauté internationale dans son ensemble à mettre ses ressources en commun pour améliorer de manière significative la situation en Syrie, pour remédier aux problèmes les plus graves et pour relancer l'économie du pays.

«Nous appelons tous les Etats et organisations internationales concernés, et notamment l'ONU, à intensifier leur aide aux Syriens, afin que ceux-ci puissent revenir à une vie paisible et surmonter les conséquences du conflit militaire», a déclaré M. Poutine.

Selon le président russe, le sommet trilatéral devrait permettre d'accomplir un travail productif en direction d'un retour définitif de la paix et de la stabilité en Syrie.

Les trois pays sont convenus que leur 12e session de consultation aurait lieu à Astana, fin mars ou début avril.

HONGRIE:

Hongrie Orban dit se méfier de l'Otan en matière de sécurité

Le Premier Ministre hongrois Viktor Orban a dit jeudi vouloir accélérer le développement de l'armée hongroise pour que celle-ci puisse se défendre contre une attaque venant «de n'importe quelle direction», soulignant ne pas juger suffisantes les garanties offertes par l'Otan. «L'Otan est très importante, mais je ne crois pas qu'il faudrait fonder la sécurité militaire de la Hongrie sur l'Otan», a déclaré dirigeant national-conservateur dans un entretien à l'hebdomadaire Figyelo. La Hongrie est membre de l'Otan depuis 1999 et bénéficie à ce titre de la protection de l'alliance militaire occidentale, qui tenait cette semaine une réunion ministérielle à Bruxelles. Mais Budapest s'est engagé «dans un processus de développement militaire de plusieurs années, au terme duquel la Hongrie disposera d'une force militaire importante grâce à laquelle elle pourra se défendre contre une attaque venant de n'importe quelle direction», a souligné M. Orban. Le dirigeant a notamment déploré un manque de solidarité de ses alliés à l'occasion de l'incendie d'un centre culturel magyar en février 2018 en Ukraine voisine, un pays aspirant à intégrer l'Otan.

«Une bombe explose dans un centre des Hongrois d'Ukraine à quelques kilomètres des frontières de l'Otan et personne ne dit mot, y compris les Etats-Unis», a-t-il souligné. Ces propos sont publiés trois jours après une visite du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo à Budapest, au cours de laquelle la Hongrie et les Etats-Unis ont annoncé un accord de coopération en matière de défense destiné à faciliter le déploiement de forces américaines en territoire hongrois.

M. Pompeo avait par la même occasion appelé Budapest à prendre ses distances avec Moscou, alors que la Hongrie est considérée comme l'un des pays les perméables aux intérêts russes en Europe.

Tout en soulignant être un fervent partisan d'une force militaire européenne, M. Orban a indiqué jeudi assumer «des coopérations économiques fructueuses avec la Russie».

Créée en 1949, l'Otan connaît une période troublée après la décision des Etats-Unis de se désengager unilatéralement de la Syrie et celle de quitter le traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF), en réaction au développement de nouveaux missiles par Moscou. Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a décrit les conséquences d'un échec du traité comme étant «très graves», disant redouter une «nouvelle course aux armements».

Washington veut renforcer sa présence militaire en Pologne au-delà du contingent actuel des 4.000 hommes déployés dans le pays, a indiqué mercredi l'ambassadrice des Etats-Unis à Varsovie.

HAÏTI:

Le président haïtien sort de son silence après une semaine de violences

Le président haïtien Jovenel Moïse est sorti jeudi soir de son silence, après une semaine de manifestations violentes réclamant sa démission, par le biais d'une allocution pré-enregistrée diffusée sur la télévision d'Etat TNH. «Je ne laisserai pas le pays aux mains des gangs armés et des trafiquants de drogue», a déclaré le chef de l'Etat, s'exprimant en créole au lendemain d'affrontements violents entre forces de l'ordre et manifestants dans le centre ville de Port-au-Prince. Quasiment en même temps, le département d'Etat américain a annoncé le rappel de ses diplomates non essentiels et de leurs familles basés en Haïti et a exhorté les citoyens américains à ne pas se rendre dans ce pays. Au moins sept personnes ont été tuées depuis le 7 février. Paralysant considérablement les activités du pays à cause des nombreuses barricades construites en travers des grands axes, la colère populaire se cristallise autour de la personne de Jovenel Moïse.

Au pouvoir depuis deux ans, il rejette à ce stade toute démission ainsi que toute idée de céder le pouvoir à un régime de transition. «Nous avons déjà connu une série de gouvernements de transition qui ont donné un paquet de catastrophes et de désordres», a déclaré le président haïtien jeudi soir. Appelant ses opposants au dialogue pour trouver une issue à la crise, il a assuré qu'un «paquet de mesures a été pris par le gouvernement: j'ai demandé au Premier ministre de venir les expliquer et les appliquer rapidement pour soulager notre misère».

Le mécontentement populaire a été exacerbé par la publication fin janvier d'un rapport de la Cour supérieure des comptes sur la gestion calamiteuse et les possibles détournements de près de deux milliards de dollars du fonds Petrocaribe, un programme d'aide offert à Haïti par le Venezuela depuis 2008. Une quinzaine d'anciens ministres et hauts fonctionnaires ont été épinglés.

De même qu'une entreprise dirigée à l'époque par Jovenel Moïse, identifiée comme bénéficiaire de fonds pour un projet de construction d'une route dont le contrat n'a pas été retrouvé par les juges ayant réalisé l'audit.

ALGÉRIE-FRANCE

Zitouni appelle à l'approfondissement de la recherche scientifique sur le dossier des essais nucléaires français en Algérie

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, la nécessité «d'approfondir la recherche scientifique sur les essais nucléaires français en Algérie, qu'il a qualifiés «de crime dont les effets témoignent de l'atrocité de ces essais».

Supervisant l'ouverture d'une conférence organisée par le Musée national du moudjahid en collaboration avec l'université des sciences et technologies «Houari Boumediène» de Bab Ezzouar (USTHB), à l'occasion du 59ème anniversaire des essais nucléaires, le ministre a souligné la nécessité «d'approfondir la recherche scientifique sur ces événements horribles dont les effets témoignent de l'atrocité de ce crime odieux».

Lors de cette rencontre organisée sous le slogan «les essais nucléaires français dans le Sahara algérien: victimes et catastrophes environnementales», M. Zitouni a appelé les chercheurs et spécialistes à présenter un compte rendu de leurs recherches en vue de fournir une prise en charge scientifique, juridique, psychologique et sanitaire des effets de ces essais nucléaires». «Se remémorer ces événements est un devoir national à même de faire rappeler l'atrocité des crimes coloniaux perpétrés contre le peuple algérien», a mis en exergue le ministre, indiquant que cette commémoration s'inscrivait dans le cadre du «renforcement et de l'enrichissement des moyens



afin de permettre aux jeunes de s'intéresser à l'histoire de leur pays».

Ace titre, M. Zitouni a affirmé que la Mémoire nationale «est la source à laquelle s'abreuvent toutes les générations», indiquant que l'organisation de ces conférences et rencontres scientifiques organisées par le ministère, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visait «l'ancrage de la mémoire historique». Les démarches de la France coloniale pour une maîtrise des technologies du nucléaire aux objectifs

militaires lui ont permis de produire une bombe atomique dès la fin des années 50 du siècle dernier, la raison pour laquelle elle a effectué des essais nucléaires. Elle décide, alors, de faire du Sahara algérien et de sa population un champs pour ces essais. La première explosion a été réalisée dans la région de Reggane le 13 février 1960, avec une puissance variant entre 60.000 et 70.000 tonnes de T.N.T. Cette bombe est cinq fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, selon les experts.

APS

Appel des jeunes à préserver les acquis de la nation et à demeurer fidèles aux sacrifices des chouchada

Le président de l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, Hai Abdenour, a appelé jeudi à Oran les jeunes à préserver les acquis de la nation et à demeurer fidèles aux chouchada. Lors d'une rencontre nationale à l'occasion de la journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année, M. Hai a insisté sur la préservation des acquis de la nation et à demeurer fidèle aux sacrifices de chouchada et des grands invalides de la guerre de libération nationale qui se sont sacrifiés pour l'indépendance du pays. L'intervenant lors de la rencontre a salué les réalisations et acquis réalisés grâce au Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dont notamment la consécration de la paix et de la stabilité du pays. D'autre part, Hai Abdenour a appelé les invalides de la guerre de libération nationale à contribuer à l'écriture de l'histoire en enregistrant leurs témoignages pour les transmettre aux générations montantes. Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a, pour sa part, insisté, dans son intervention, sur la nécessité de préserver la mémoire du chahid et de la transmettre aux générations montantes, soulignant que «l'histoire est le ciment de la nation qui préserve l'unité et la cohésion de la société». M. Chérifi a réitéré l'engagement des autorités locales à soutenir la famille révolutionnaire en s'engageant pleinement à l'application du programme du Président de la République. Le président de l'association 'Mechaal Echahid', Mohamed Abbad, a qualifié cette rencontre de halte en reconnaissance et à la mémoire des «cha-

hidate et moudjahidate de l'Algérie qui ont contribué à la glorieuse guerre de libération nationale.» Initiée par l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale et l'association 'Mechaal Echahid', cette rencontre a été mise à profit pour honorer six moudjahidate invalides de la guerre de libération, à savoir Rifi Fatima, Bouazza Kheira, Amiri Fatima, Yaakoubi Fatima, Louz Maika et Goumri Yamina. La famille du défunt Miloud Chorf, ex membre du Conseil de la nation et dirigeant du Rassemblement national démocratique (RND) a été également honorée. Mohamed Abbad a évoqué le programme de la 19e semaine culturelle historique de l'association 'Mechaal Echahid' pour la journée du chahid (12-19 février), organisée cette année sous le slogan «Emblème national algérien, drapeau des chouchada» dont les festivités ont démarré hier mercredi à Alger par une conférence sur «Les essais nucléaires de Reggane, un crime contre l'humanité». Le programme de célébration de la Journée nationale du chahid prévoit, demain vendredi, une journée nationale de reboisement sous le slogan «Un arbre pour chaque martyr» à Sidi Fredj, ainsi qu'une conférence, le 17 février, intitulée «Une reconnaissance aux chouchada du Maghreb arabe». Dans la wilaya de Ouargla est prévue une conférence sur l'emblème national. Le programme de la 19e semaine culturelle et historique sera clôturée à Sétif par la projection d'un documentaire sur l'histoire de l'emblème national réalisé par le journaliste Ghaouti Chakrouni.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران والبيئة

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبيئة
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 10/2018

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de BEJAIA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale paru sous le N° 10/2018 du 15/11/2018 dans le Quotidien en langue nationale «ELBILAD» et dans le Quotidien en français «Dk.news» le 17/11/2018 Relatif à la réalisation des travaux d'aménagement d'une zone d'activité au profit des jeunes investisseurs à SEDDOUK.

Site: zone d'activité commune de SEDDOUK

Lot 01: Assainissement des EAUX Usées (AEU), Drainage Des EAUX Pluviales (DEP) et Alimentation en EAU Potable (AEP)

Lot 02: Voies - Trottoirs et Aménagement extérieurs

Lot 03: Eclairage Public

Qu'a l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres en date du 10/01/2019, conformément aux critères fixés dans le cahier des charges le projet est attribué provisoirement comme suit :

Lot 01: AEU, DEP et AEP

ENTREPRISE	N.I.F	Montant de l'offre (en DA/TTC)	Montant corrigé (en DA/TTC)	Délais	Note Tech	Observation
E.T.P.B.H LASSMI LOUANAS	176193000068195	50 749 405,56	59 749 405,56	05 Mois	39 60	Pré qualifiée techniquement et la Moins disante

Lot 02: Voies-Trottoirs et Aménagement extérieurs

ENTREPRISE	N.I.F	Montant de l'offre (en DA/TTC)	Montant corrigé (en DA/TTC)	Délais	Note Tech	Observation
SNC ECOTP MOUHAI ET FRERES	099906260052133	34 748 833,00	34 748 833,00	03 Mois	54 60	Pré qualifiée techniquement et la Moins disante

Lot 03 : Eclairage Public : Infructueux

A cet effet, conformément à l'article 82 du décret présidentiel sus visé, les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya, dans un délai de Dix (10) jours à compter de la date de première parution du présent avis dans la presse nationale.

Tout soumissionnaire n'ayant pas été choisi désirant prendre des résultats détaillés de son offre est invité à se rapprocher du siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de BEJAIA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 1916003992 du 16/02/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI
BUREAU DES CONSTRUCTIONS ET DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE
NIF : 41201 300 00 150 94

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65, du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 02/E/DE/2018 relatif aux :Renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle secondaire à travers la Wilaya PN 2018 ,paru au quotidien national en langue arabe « أخبار اليوم » en date du 21/11/2018 et au quotidien national en langue française « News » en date du 24/11/2018 et qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières ,les marchés ont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Lot	Soumissionnaire retenu	Note obtenue	Montant T.T.C (DA)	Délai d'exécution	Observation
Lot N° 01 : Mobiliers scolaires + Tableaux blancs à volets + Mobiliers de réfectoire	SARL SAFMOB BOUMERDES N° NIF : 099816000403997	79.16	25 190 741,10 DA	02 Jours	1 ^{er} offre mieux disante
Lot N° 02 : Batterie de cuisine + Éplucheuse + Armoires frigorifique	SARL ALGERINOX N° NIF : 0997731010208952	76.82	23 265 000,00 DA	20 Jours	1 ^{er} offre mieux disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première date de publication du présent avis auprès de la commission des marchés publics conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

DK NEWS

Anep : 1916003718 du 16/02/2019

THÉÂTRE

La pièce de théâtre «Nathan le sage», ou le vivre-ensemble en paix, présentée à Alger

La pièce de théâtre, «Nathan le sage», ou le vivre ensemble en paix, un dialogue interreligieux entre représentants des trois religions monothéistes, a été présentée jeudi à Alger, par l'association «Amitié Inter Religieuse» (AIR) de la ville d'Istres (Marseille), devant un public nombreux.

D'une durée de 75 mn, le spectacle, accueilli au Théâtre national Mahieddine El Bachtarzi (Tna), a été mis en scène dans une version adaptée au XXI^e siècle, par Bertrand et Alice Kaczmarek, sur un texte écrit en 1779 par le dramaturge et philosophe allemand Gotthold Ephraïm Lessing (1729-1781), fervent partisan de la tolérance religieuse. Alice Kaczmarek, que le public reverra dans le rôle de «Daja la servante», a d'abord présenté les différents personnages de la pièce, qui se déroule au XII^e siècle sur la terre sainte d'El Qods, lieu de rencontre des trois religions monothéistes, alors qu'une trêve venait d'être négociée entre les troupes de Salah Eddine El Ayyoubi et celles de Richard Cœur de lion. Nathan le sage, riche commerçant juif, apprend à son retour d'un voyage d'affaire, que sa fille adoptive Recha a été sauvée par un chevalier de l'ordre du temple (templier), mystérieusement gracié par le dirigeant de la Dynastie des musulmans ayyoubides, car il lui trouvait des ressemblances étranges avec son défunt frère, Assad. Appelé à la rescousse car les caisses du royaume musulman étaient à sec, Nathan le sage a mis toute sa fortune à la disposition de Salah Eddine El Ayyoubi qui lui demande alors, de se prononcer sur la question de savoir quelle était la vraie religion ? Epris de



Recha après l'avoir revue, le templier est venu demander à Salah Eddine El Ayyoubi, de protéger Nathan le sage des inquisiteurs, car ils lui reprochent de trahir l'appartenance religieuse de sa fille adoptive qu'il a élevée dans la tradition juive, alors qu'elle était née d'un père chrétien. Dans une comédie à plusieurs rebondissements, une douzaine de comédiens-amateurs ont porté le texte sur une scène nue, à la scénographie minimaliste qui s'est suffie aux accoutrements des différents personnages, taillés dans de bonnes coupes, quelques accessoires et un éclairage figé, interrompu par des noirs, annonçant les changements d'actes. Alain Deydier, Bertrand Kaczmarek, Karim Nadjji, Djamel Bedra et Père Jean François Noel,

respectivement, dans les rôles de «Nathan le sage», «le templier», «Salah Eddine El Ayyoubi», «El Haf- le derviche» et le «grand inquisiteur», ont mis en valeur l'importance du vivre ensemble en paix, par l'élan du cœur et la main tendue de chacun envers les autres.

Mounni Nadji (sœur du souverain musulman), Bruno Pierret et David Vlacic (premier et second moines), Faustine Frichot (Recha, fille de Nathan) et Noe Mesbah ou Bogdan Vlacic (Abou, le messager), ont nourri les échanges et alimenté la trame, se donnant la réplique avec les différents personnages dans un rythme ascendant et soutenu. Six musiciens, Dominique Bayly, Pascal Drumigny, Philippe Badoassian, Mohamed Youcef et

Franck Rakotovao, ont brillamment agrémenté la trame avec des musiques d'Orient et d'Occident. En présence du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi et notamment du fondateur et directeur du Théâtre «Le Torsky» à Marseille, Richard Martin, le public a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation.

«L'Algérie est un pays que j'aime par sa grandeur et par la créativité de tous ses artistes», a déclaré Richard Martin, pour la troisième fois à Alger et visiblement ému. «Que chacun vive sa foi en Dieu comme il l'entend, sachons juste nous retrouver autour des valeurs humaines, de respect, d'amour d'autrui, de tolérance et de partage», explique une spectatrice, à l'issue de la représentation.

«Le spectacle «Nathan le sage», gagnerait plus à être travaillé avec une mise en situation plus exigeante, ainsi qu'un meilleur décor annonçant les lieux, pour éviter la simple lecture théâtrale», de l'avis d'un praticien amateur du quatrième Art. Organisé, sous l'égide du ministère de la Culture, par l'Agence méditerranéenne de l'événementiel et le tourisme culturel «Med Voyages» en collaboration avec le Tna, le spectacle «Nathan le sage», est reconduit vendredi dans la même salle et aux mêmes horaires.

Les œuvres d'une vingtaine de miniaturistes exposées à Alger

Des œuvres de miniature et d'enluminure d'une vingtaine d'artistes sont dévoilées dans une exposition collective inaugurée jeudi soir à Alger par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi. Accueillie au Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, l'exposition intitulée «Charme et gâté de la miniature algérienne», regroupe une soixantaine d'œuvres de grands miniaturistes et enlumineurs algériens à l'image de Ranem Mohamed, Adjaout Mustapha, Kerbouche Ali, Garmi Malika, Zemouche Baya ou encore Bachesais Farida. L'exposition offre au public un voyage sublime à travers la miniature et l'enluminure, art rehaussé par de grands artistes qui lui ont donné une «impulsion dynamique» depuis le début des années 1990.

Les sites et paysages naturels ainsi que les monuments historiques du pays figurent parmi les sujets les plus prisés par les artistes qui ont imprimé, chacun de son empreinte et son genre esthétique, leur passion et observations de la nature pour certains et l'interprétation, pour d'autres, de faits historiques saillants et figures marquantes du pays.

Mustapha Adjaout évoque la Révolution à travers «Déposition» en plus de «Veuve», un tableau dans lequel le visiteur peut voir une veuve, avec ses deux enfants, se recueillant sur la tombe de son mari.

Kerbouche Ali, élève des célèbres miniaturistes Mohamed Temam et Mustapha Ben Deb-bagh, dévoile deux portraits dédiés à la femme «La mariée» et «La musicienne», alors que Tachema Rabia rend hommage à la beauté féminine à travers trois miniatures intitulées «Le génie de la beauté», Bachesais Farida s'intéresse, quant à elle, au patrimoine vestimentaire, à travers deux portraits de femme «Algéroise» et «Haïk», ce costume féminin traditionnel qui symbolise, autrefois, la pudeur et l'élégance.

L'enluminure est un art aussi présent dans cette exposition à travers les œuvres de Tahar Boukeroui, Hussein Aissa, Ben Halima Menad Hachemi Ameur, Belaribi Mustapha et Mouzaoui Mouna, entre autres, qui ont fait preuve d'une finesse de trait et un savoir-faire incontestable.

«L'Unique Seigneur» de Boukeroui Tahar, «L'épée du prince de Hussein Aissa, «Le tonnerre» de Hachemi Ameur et «Enluminure» de Mezouan Abderazak, sont parmi les œuvres qui ont séduit le public et font redécouvrir l'enluminure, cet art porté haut par des grands artistes algériens à l'image de Mohamed Racim, spécialiste de la calligraphie arabe enluminée dont les œuvres sont connues et appréciées à travers le monde. Organisée par le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie et le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, l'exposition est visible jusqu'au 18 avril prochain.

APS

SÉTIF : La générale de "Matensaounech" appréciée du public

La générale de la toute nouvelle pièce «Matensaounech» (Ne nous oubliez pas), présentée mercredi en fin d'après-midi à la maison de la culture Houari Boumediène de Sétif a été appréciée par le public. Écrit par Abdelmalek Boussahel et réalisé par Fayçal Dhoulak, le spectacle d'une heure a été interprété par cinq comédiens de la compagnie théâtrale «Masrah Sétif». L'œuvre aborde sur un ton humoristique les défis que rencontrent des personnes à besoins spécifiques pour s'affirmer socialement à travers l'histoire d'une princesse paralysée dont le père, le roi, tente d'en dissimuler le handicap à ses sujets. Les agissements du père provoquent le repli de la princesse sur elle-même et seul le téméraire fiancé soupirant de la princesse arrive à briser le carcan fait autour d'elle par le roi. Le réalisateur a fait un usage profus de couleurs et effets spéciaux cinématographiques avec notamment des projections de séquences vidéo sur des célébrités mondiales ayant défuté leurs handicaps et réussi dont l'auteure américaine Helen Keller et le physicien britannique Stephen Hawking.

JOURNÉES THÉÂTRALES MAGHRÉBINES D'ANNABA : "Manselkouch.. Manselkouch" en ouverture

Les journées théâtrales maghrébines d'Annaba ont été ouvertes mercredi après-midi avec la pièce «Manselkouch.. Manselkouch» du théâtre régional Azzeddine Medjoubi d'Annaba. Le spectacle humoristique relate le quotidien difficile d'un couple qui trouve des difficultés à joindre les deux bouts du mois face au renchérissement incessant des prix et la cherté de la vie.

Réalisé par Ali Djebbara, la pièce met en lumière la mobilisation des femmes qui face à la situation décident de me-

ner un mouvement de protestation inédit en décidant collectivement de descendre faire leurs courses sans rien payer arborant le slogan «Manselkouch» (nous ne payons pas).

Ecrite par Samir Hakim, la pièce produite en 2018 est interprétée par huit comédiens dont Chayma Maroua et Abderrahmane Hamoui qui jouent le rôle de Djamil et Merzouk, le couple central de la pièce. Les journées théâtrales maghrébines organisées à l'occasion de l'anniversaire de la disparition du dramaturge Azzeddine

Medjoubi assassiné en 1995 par le terrorisme connaissent notamment la participation du Centre national des arts dramatiques et scéniques du Kef (Tunisie) avec la pièce «Tidjra».

Les théâtres régionaux de Mostaganem, Sétif et Oran participent également à cette manifestation avec respectivement les pièces «Bacalauréat», «Tafadhali ya anissa» et «Rehouaja». Ces journées sont organisées par la direction de la culture de la wilaya d'Annaba et le théâtre régional Azzeddine Medjoubi.

L'Unesco met en garde à Lima contre la disparition de près de la moitié des langues dans le monde avant la fin du siècle

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a mis en garde contre la disparition de près de la moitié des langues parlées dans le monde avant la fin du siècle.

Près de 90% des langues risquent de disparaître avant la fin de ce siècle, a averti la représentante de l'Organisation au Pérou, Magaly Robalino, à l'occasion du lancement, mardi, de l'Année internationale des langues autochtones au Pérou, qui en compte 48.

«Toutes les deux semaines, une langue disparaît», a-t-elle déploré, en relevant qu'avec la disparition de chaque langue, une partie de la vie humaine est perdue à jamais. Ce n'est pas seulement un moyen de communication qui disparaît, mais aussi une culture, une richesse de connaissances, un système intellectuel, un moyen de voir le monde, un système de relations et de valeurs familiales et la force de la citoyenneté», a-t-elle assuré.

La représentante de l'Unesco au Pérou a également mis en relief les efforts engagés par le gouvernement du pays andin pour protéger 48 des 55 langues utilisées par les peuples, dont le Quechua, parlé

par 3,7 millions de personnes. Dans une allocution de circonstance, le président du Pérou, Martín Vizcarra, a indiqué que 4,5 millions de personnes, soit 15% de la population, parlent l'une des 48 langues du pays, dont 44 sont parlées par les peuples de la région de l'Amazonie et quatre par ceux de la région des Andes et du Pacifique. Il a également réitéré l'engagement de son gouvernement à tout mettre en œuvre pour protéger ces langues de la disparition, en soulignant que l'Etat est tenu de promouvoir la diversité culturelle et de protéger les langues autochtones.

«Nous mettons en relief notre diversité et nous l'acceptons. Le chemin à suivre est de promouvoir cette diversité par le biais des ministères de la Culture et de l'Education et de l'Etat dans son ensemble. Nous sommes tenus de suivre cette voie», a assuré M. Vizcarra.

Le lancement de l'Année internationale des langues autochtones a été marqué par la participation de responsables du ministère de la Culture, ainsi que de représentants des communautés dont les membres parlent les différentes langues autochtones du pays.

Programme de la soirée

TF1 20:55

The Voice, la plus belle voix



Pour cette deuxième soirée d'auditions à l'aveugle, Mika, Jenifer, Soprano et Julien Clerc reçoivent de nouveaux talents. Accompagnés par un orchestre live, ces derniers viennent tour à tour se présenter sur scène pour interpréter une reprise pour convaincre les quatre artistes qui leur font dos. Si un seul se retourne, le candidat rejoint automatiquement son équipe. S'ils sont plusieurs, c'est alors à lui de choisir celle qu'il souhaite intégrer, quitte à se faire désirer. Cette année, chaque coach peut bloquer - une seule fois - le fauteuil de l'un de ses camarades.

France 2 21:00

Les années bonheur



Entouré de Fabien Lecœur, Sophie Thalmann, Didier Gustin et de Claudia Tagbo, l'animateur reçoit des artistes, chanteurs, imitateurs et des amuseurs qui dévoilent les anecdotes les plus croustillantes et les secrets qui ont émaillé les moments-clés de leur carrière. Côté variété, Patrick Hernandez, Kendji Girac, Enrico Macias, Amir, Paul Young, Lio, Partenaire particulier, Maître Gims, Adamo, Keen'V, Offenbach, CharliElie Couture, Vita, Natasha St-Pier, Kassav' et Chimène Badi assurent notamment le show. Les trublions de l'humour Blond and Blond and Blond, Géromy Crédeville et Yves Pujol sont également de la partie.

France 3 21:05

Cassandra

Réalisateur : François Guérin
Avec : Gwendoline Hamon, Alexandre Varga



En pleine forêt, dans les Alpes, un chasseur s'est approché sans bruit d'un grand loup. Un coup a été tiré et l'homme s'est écroulé. L'affaire s'annonce corsée : la victime, Antoine Richeux, est un héros de guerre du Mali qui a reçu la médaille militaire. Cassandra et son équipe doivent découvrir qui en voulait à Richeux, adulé de ses pairs. Ils sont aussi intrigués par Emilie Berthier, une jeune femme qui défend les loups. Rien n'est simple dans une enquête au sein de « la Grande Muette » où ni les dames ni les messieurs ne semblent enclins à la parole. De plus, Cassandra a pour obligation de collaborer avec Luc Vasseur, un enquêteur des forces armées, ce qui ne se fera pas sans étincelles.

CANAL+ 21:05

Eva

Réalisateur : Benoît Jacquot
Avec : Isabelle Huppert, Gaspard Ulliel



A Paris, Bertrand Valade rend visite de nuit à monsieur Coulson, un vieil auteur anglais qui vient de terminer une pièce de théâtre. Quand celui-ci meurt brutalement, le jeune homme s'empare de sa dernière oeuvre, non publiée, intitulée « Passwords », mots de passe. Quelques mois plus tard, la pièce est un véritable succès et Régis Grant, son éditeur qui lui a fait une belle avance financière, attend la livraison de sa nouvelle oeuvre. Mais Bertrand le déçoit en lui apprenant qu'il voudrait écrire un roman.

6 21:00

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Frank Military
Avec : Chris O'Donnell, Daniela Ruah



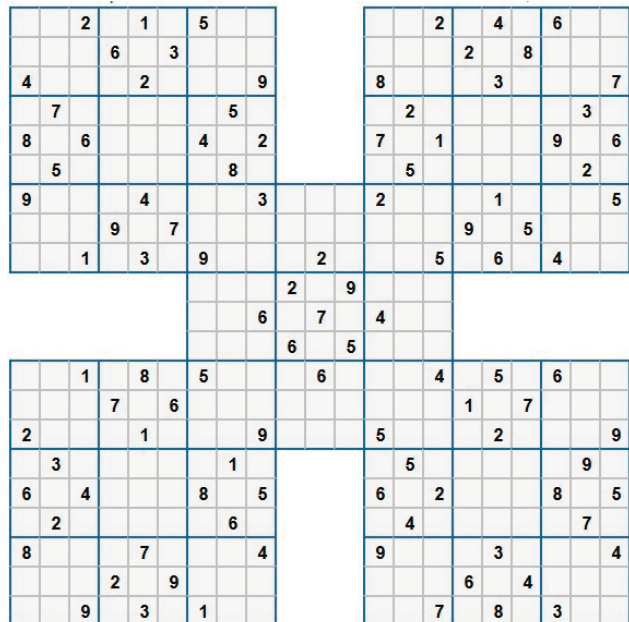
Toujours bloqués au Mexique et gravement blessés après avoir subi un tir de roquette, Callen, Sam, Kensi et Deeks s'en sortent in extremis grâce à l'aide d'Arlo Turk, un ami d'Hetty. Ils sont néanmoins pourchassés par les hommes d'Arturo Vasquez. L'amiral à la retraite Holcomb Kilbride intervient depuis les locaux du NCIS pour tenter de leur prêter main-forte tandis que Mosley met tout en oeuvre pour trouver un avion qui la rapatriera avec son fils aux Etats-Unis. Des fragments d'os sont analysés pour savoir s'ils correspondent à l'ADN de l'agent Hidoko.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2094

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle."

Victor Hugo

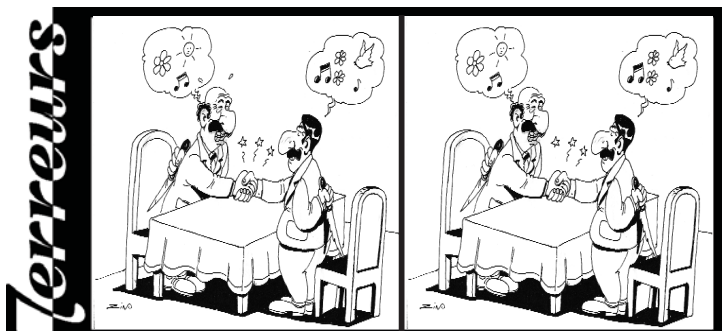
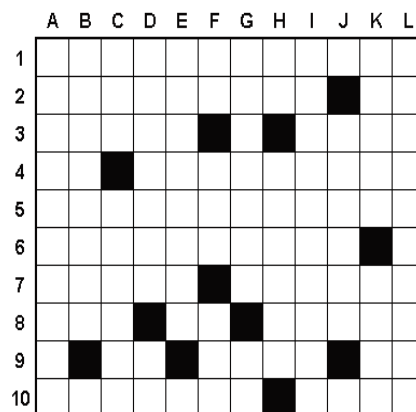
Mots croisés n°2094

- 1 - L'envoi est pour lui
2 - Touffus - Préposition
3 - Eructer - Hume
4 - Mot de choix - Dépistage des anticorps
5 - Rondelet
6 - Prouverai
7 - En-cas de nourrisson - Passer au blutoir
8 - Rage très classique - Bien connu - Eau de Grenoble
9 - Juron de bébé - Grand vitrail - Dans le vent du moment
10 - Concrétions de grands fonds - Existent

Horizontalement:

Verticalement:

- A - Manquement à la loi
B - Tronquer
C - Partie de partie - Prend patience
D - Mise en réseau - Il vaut de l'or
E - Excitations perturbatrices
F - Surgi - Pièce de viande - Bovidé d'autre-fois
G - Attribus - Petit problème
H - Outil de dessinateur - Déchiffreurs
I - Alternances les cultures
J - Lieu de recueillement
K - Abjuré - Irlande poétique
L - Montèrent au cerveau



rire mé- prisant	↓	installa- ferme- ment	↓	avec regret rivière alpine	↓	froncer	↓	mit au brancard partie de siècle	↓	palier de monta- gne ristournes	↓	extirpent	↓
hypocrite	↓	isolement	↓		↓				↓		↓	entoures- ras	↓
qaine de graine creux d'épaule	→					rapport financier	→						
	↓							poudre abrasive	→				
vieux salpêtre vent puant	→					taché	→					chrome au labo c'est pareil	→
	↓		touchée	→		irritant	↓		refuge	→		↓	
paroi	→		se défen- dra	↓	alla au hasard voie sanguine	→		prétéra	↓	paradis perdu	→		
consa- crant	↓				↓			ajout d'image poisson plat	→	précis	↓		
	↓							↓					
faveur familiale extrême autre do	→									posses- sif point au judo	→		impôts
	↓		matière de lingot touriste d'été	→		mammi- fère brésilien dérape	→			↓	élu mais raccourci début de colères	→	↓
éléments de la matière vivante	sidéral	→ ↓						immense voile	→			↓	sans mouve- ment
	↓	informer						rigide	↓	valeur d'achat possi- bilité	→	↓	
saisie	→				platine en chimie état très puissant	→		entame	→				
porte d'accès	↓				↓			déssé- ché	↓				
	↓					brimades	→ ↓						
	↓					apprécias	↓						
ancienne Thaïlande grande ouverte	→				lieux de pâtures	→ ↓				tour très réduit	→		partie de moteur
	↓		succom- ber	→	↓	surprise	↓			vilains rongeurs très élégant	→		↓
	↓		ébranles	↓						↓			
fades	→									pot ré- fractaire	→		
arqent en équation	↓									défalquai	↓		
	↓		met de niveau longue période	→				mot très person- nel habille	→				vieil américain
plante odorante	→		↓					coup de joueur le pascal abrégé	→ ↓				↓
auteur	↓				lanqage universel	→		↓					
	↓												
surplus	→						exciter	→					

Solution

Sudoku n°2094

7	6	2	4	1	9	5	3	8												
1	9	8	6	5	3	2	4	7												
4	3	6	7	2	8	6	1	9												
2	7	9	8	6	4	3	5	1												
8	1	6	3	7	5	4	9	2												
3	5	6	4	1	9	2	7	8	6											
3	2	7	4	1	8	6	5													
6	4	3	9	8	7	1	2	5		5	1	4								
5	8	1	2	3	6	7	9	4		4	8	2	6	1	3	5				
9	6	1	4	8	2	5	3	7	9	6	1	8	2	4	3	5	9	6	1	7
5	4	3	7	9	6	2	8	1	4	5	6	3	9	6	1	4	7	5	2	8
2	8	7	3	1	5	6	4	9												
7	3	5	8	6	4	1	2													
9	4	1	2	3	8	7	5													
1	2	8	9	5	7	4	6	3												
8	5	2	6	7	1	3	9	4												
3	1	6	2	4	9	7	5	8												
4	7	9	5	3	8	1	2	6												

Mots Croisés n°2094

Grille géante n°794

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	S	T	I	N	A	T	A	I	R	E
2	E	C	E	R	V	E	L	E	S		I	E
3	R	O	T	E	R		L		S	E	N	T
4	O	U		S	E	R	O	L	O	G	I	E
5	G	R	A	S	S	O	U	I	L	L	E	T
6	A	T	T	E	S	T	E	R	A	I		E
7	T	E	T	E		S		A	S	S	E	R
8	I	R	E		S	U		I	S	S	E	R
9	O		N	A		R	O	S	E		I	N
10	N	O	D	U	L	E	S		S	O	N	T

CONSTANTINE : Près de 500 participants au cross militaire «l'Amitié par le sport»

Près de 500 coureurs de différentes tranches d'âge, messieurs et dames, représentant les 5ème et 6ème régions militaires de l'Armée nationale populaire (ANP) ont pris part, jeudi à l'unité de maintenance et de rénovation (URM) de la commune d'El Khroub (Constantine), au cross national militaire «l'Amitié par le sport» (CISM Day Run) de la saison 2018-2019.

Le coup d'envoi de cette compétition, organisée par le service central des sports militaires de l'ANP dans le cadre de la célébration du 71ème anniversaire de la création du Conseil international du sport militaire (CISM), a été donné par le général Abdelhakim Meraghni de la 5ème région militaire.

S'exprimant au cours de l'allocution inaugurale de ce cross militaire, prononcée au nom du général major, commandant de la 5ème RM, le général Meraghni, a indiqué que l'importance de cette épreuve, qui se tient au mois de février de chaque année dans toutes les régions militaires du pays, consiste dans «la préservation de la bonne aptitude physique et morale du personnel militaire de différents grades et établissements».

Il a également appelé les participants à faire preuve d'un «esprit sportif et d'une saine compétition», soulignant, dans le même contexte, que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés en vue de réussir cette compétition sportive. Composée de 134 pays membres, le CISM a lancé la première édition du cross militaire «l'Amitié par le sport» le 18 février 1948, a-t-on noté. Disputée sur un parcours de 5 km, aménagé à l'intérieur de l'unité de maintenance et de rénovation (URM) de la commune d'El Khroub, cette épreuve s'est déroulée dans une atmosphère d'amitié entre les nombreux participants. La première place de cette course chez les messieurs a été remportée par Maâlem Fouad (caporal-chef de l'établissement militaire de prévention et de rééducation), suivi par Boudraâ Bilel (caporal-chef du 6ème groupement régional d'intervention de la gendarmerie nationale) en deuxième place, alors que la troisième place est revenue à Chebchoub Boualem (soldat de la section régionale 95 de la signalisation / 5 RM). Du côté des dames, la première place a été décrochée par Fouzia Arabia (adjudant-chef du 5ème Commandement de la gendarmerie nationale), tandis que la deuxième place est revenue à Kermache Hadjer (sergent de la section de recherche de la gendarmerie nationale).

APS

LE CAP-ALGER : Malek Boukerchi à la rencontre des peuples africains à travers 12.000 km de course extrême

L'ultra-marathonien algérien Malek Boukerchi, établi en France, s'élancera en décembre prochain pour une course «solitaire et solidaire» de 12.000 km, pour rallier Le Cap (Afrique du Sud) à Alger.

Cette distance, à raison d'une course de 60 km par jour, cet adepte de l'ultra distance et des courses extrêmes compte la parcourir en six mois, un défi sportif hors norme et «jamais entrepris à ce jour» qu'il a appelé AFRIKATERNITY. Depuis la ville sud-africaine située à l'extrême sud du continent et la traversée de plus d'une vingtaine de pays, Malek atteindra la capitale algérienne au terme de ce périple par lequel il veut aller à la rencontre des populations africaines.

«Au-delà de cet extraordinaire exploit sportif et humain, la course d'AFRIKATERNITY se veut un trait d'union entre les peuples du Sud et du Nord. Un moyen de relier, d'unifier, symboliquement par cette trajectoire mythique, la diversité et la richesse des peuples africains. Et par là même celle des peuples du monde entier», a expliqué Malek Boukerchi, rencontré par l'APS à l'ambassade d'Algérie en France, où il est venu présenter son projet à l'occasion des rencontres du Cercle Saint-Augustin.

Pour ce périple, qu'il mènera sous le slogan «Plus qu'une course, une aventure, un défi, une rencontre», cet Algérien à la silhouette longiligne et au regard passionné a tout prévu. Plus de 23 pays seront visités pour découvrir les peuples d'Afrique, des paysages et une



faune extraordinaires, des rencontres sont au programme avec des personnalités du monde du sport, de l'environnement, du monde associatif, de l'économie (...) qui prendront part à la course aux côtés de l'ultra-marathonien algérien, qui est également conteur, «guetteur de rêves», expert en intelligence et conférencier en anthropologie relationnelle.

L'événement, selon son programme, sera relayé par les médias locaux, français et internationaux avec un suivi au quotidien de la traversée sur les réseaux sociaux. A cet effet, plusieurs comptes Facebook, Instagram et Twitter, dédiés à l'événement, seront quotidiennement alimentés de photos et de reportages vidéo, sur la pro-

gression et les conditions de cette course extrême qu'il a adoptée depuis une dizaine d'années. Malek Boukerchi sera équipé d'une caméra GoPro pour lui permettre d'enregistrer des images de la course et aussi de capter les moments d'échanges avec les populations d'Afrique et une équipe de tournage professionnelle le rejoindra pour l'accompagner pendant plusieurs jours afin de filmer son aventure.

Un documentaire, destiné à la télévision et aux festivals, sera réalisé au terme de la course lors de laquelle Boukerchi brandira le drapeau algérien à la fin de chaque étape. A son palmarès, l'ultra-marathonien algérien a couru 333 km en 2003 dans le désert du Thar, au Ra-

jasthan (Inde). En 2005, il traverse la Nouvelle-Calédonie, puis la France sur 1150 km. En 2013, il participe au Marathon des glaces sur l'Antarctique, sous une température de 40 C en dessous de zéro.

D'ailleurs, il a raconté cette expérience dans un livre «Il était une fois l'Antarctique, du rêve au dépassement de soi». En 2016, Malek Boukerchi participe au plus haut marathon du monde «Volcano». A plus de 5000 m d'altitude, sur les hauts plateaux chiliens en condition d'hypoxie extrême (manque d'oxygène), il arrive en 3e position, rivalisant avec les marathoniens professionnels. Malek Boukerchi est co-auteur du livre «Le laboratoire du bonheur» (Solar éditions, 2014).

COUPE D'ALGÉRIE DE BILLARD SENIORS HOMMES: Début des épreuves à Oran

Les épreuves de Coupe d'Algérie de billard seniors hommes ont débuté, jeudi après-midi, à la salle spécialisée «Trait d'Union» à haï Gambetta à Oran. Cette compétition de trois jours, organisée par l'association sportive de raffe et billard «Kawkeb

Courbet» d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de raffe et billard (FARB), regroupe 128 joueurs de billard seniors de 20 wilayas du pays.

Les deux premières journées de cette compétition de jeu de la huit, dirigée par

le juge arbitre international Mohamed Chakib El Raouiti assisté de Affoun Rachid et Nadji Benabdessadok arbitres de la FARB, sont consacrées aux éliminatoires. Les demi-finales et les finales auront lieu samedi en soirée.

BOXE/CHAMPIONNAT ARABE (SENIORS) : Les Algériens Maouche (52 kg) et Meziane (-49 kg) en or

Les boxeurs algériens, Meziane Mohamed-Adem (-49 kg) et Hichem Maouche (52 kg), ont remporté jeudi la médaille d'or aux championnats arabes de boxe (seniors messieurs) qui se déroulent au complexe olympique d'Al-Maadi au Caire, de son côté, Ahmed Ayman Berkat (81

kg) disputera sa finale à partir de 18h00 (algériennes). Trois boxeurs algériens se sont qualifiés en finale de la compétition arabe qui prendra fin jeudi soir au Caire.

Les boxeurs Youcef Benmoumene (56 kg), Sid Ahmed Ounane (60 kg), Aïssa Hefida (64 kg) et Aghilas Kesraoui (75 kg)

ont été éliminés en demi-finales et se contenteront de la médaille de bronze. La délégation algérienne est conduite par le staff technique national composé des entraîneurs Ahmed Dine, Boubekri Abdelhafid et Slimane Belounis.

Lors de la précédente édition qui s'est déroulée au Caire, la

sélection algérienne avait été sacrée championne arabe avec un total de neuf médailles (2 or, 3 argent et 4 bronze). Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), huit autres nations prennent part au championnat arabe, à savoir le Qatar, le Yémen, la Tunisie, le Maroc, l'Irak, la Libye, le Koweït et le Soudan.

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : Forfait de trois équipes à la veille du début du tournoi

Trois clubs de volley-ball, dont Al-Ahly de Bahreïn qui devait évoluer dans le groupe D avec le représentant algérien le GS Pétroliers, ont déclaré forfait pour la 37e édition du Championnat arabe des clubs, prévue du 15 au 24 février à Radès (Tunisie).

Outre Al-Ahly de Bahreïn dans le groupe D, Ahly Benghazi (Libye) et le CS Sfaxien (Tunisie) ont également déclaré forfait à 24 heures du coup d'envoi de la compétition, qui regroupera désormais 18 équipes réparties en 4 groupes. Le retrait de dernière minute de ces clubs a contraint les organi-

sateurs à modifier le programme des rencontres du premier tour, dont le match opposant le GS Pétroliers au Ahly Benghazi,

initialement prévu ce vendredi (19h00). Les Pétroliers joueront donc leur premier match samedi face à Souihli (Libye).

Nouvelle composition des groupes :

Groupe A: Al-Rayyan (Qatar), Khabil (Yémen), Senjel (Palestine).

Groupe B: Al-Hilal (Arabie Saoudite), Oued Moussa (Jordanie), Police (Qatar), Al-Méknassi (Maroc), Essalam (Oman).

Groupe C: Choûla (Yémen), Sihar (Oman), Speed-ball (Liban), Al-Koweït (Koweït), Espérance de Tunis (Tunisie).

Groupe D: Al-Ittihad (Arabie Saoudite), GS Pétroliers (Algérie), Gaz Sud (Irak), Chabab Djabalila (Palestine), Souihli (Libye).

BOXE/CHAMPIONNAT ARABE (SENIORS) : 7 médailles dont 3 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de boxe a terminé les championnats arabes (seniors messieurs) avec sept médailles (3 or et 4 bronze), jeudi à l'issue de la dernière journée de la compétition disputée au Complexe olympique d'Al-Maadi au Caire (Egypte).



Cette dernière journée a vu la consécration des trois boxeurs algériens en finale, Meziane Mohamed-Adam (-49 Kg), Hichem Maouche (52 kg) et Hemici Deradji (91 kg). Les quatre médailles de bronze ont été l'oeuvre de Youcef Ben-

moumene (56 kg), Sid Ahmed Ounane (60 kg), Aïssa Hefida (64 kg) et Aghilas Kesraoui (75 kg) qui ont été éliminés en demi-finales.

La délégation algérienne a pris part à ces joutes arabes sous la conduite du staff tech-

nique national, composé des entraîneurs Ahmed Dine, Bou-bekri Abdelhafid et Slimane Belounis. Lors de la précédente édition qui s'est déroulée au Caire, la sélection algérienne avait été sacrée championne arabe avec un total de neuf

médailles (2 or, 3 argent et 4 bronze). Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), huit autres nations ont pris part au championnat arabe, à savoir le Qatar, le Yémen, la Tunisie, le Maroc, l'Irak, la Libye, le Koweït et le Soudan.

HAND - 1ER CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN CADETS : L'Algérie et le Maroc se neutralisent (15-15)

La sélection algérienne cadette de handball et son homologue marocaine ont fait match nul (15-15), mercredi lors de la première journée du Championnat maghrébin U17 (Zone 1 de la CAHB), or-

ganisé à Hammamet (Tunisie). Dans l'autre match de la première journée, la Tunisie a battu la Libye (30-17). Lors de la deuxième journée prévue ce jeudi, le Sept algérien affronte le Sept libyen alors que

la Tunisie sera opposée au Maroc. Quatre pays prennent part à cette compétition de la Zone 1 de la Confédération africaine de handball (CAHB), à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Libye.

ORAN : Forte participation à la journée nationale du Cross «Amitié à travers le sport»

Quelque 1.250 athlètes ont pris part à la journée nationale du cross «Amitié à travers le sport», qui s'est déroulée jeudi au niveau du parcours du 2e Régiment du Transport et de la Circulation routière Chahid Belkacem-Haddaden -Es-Senia-Oran/2e Région militaire (RM). Cette manifestation sportive, à laquelle ont participé sur un parcours de 5 km, des athlètes de différents

grades et de différentes unités relevant de la 2e RM, s'inscrit dans le cadre de la célébration du 71e anniversaire de la création du Conseil international de sport militaire (CISM). Le coup d'envoi de cette course a été donné par le Colonel Abdelmadjid Mamou, chef du bureau instructions opérationnelles de la 2e RM. Retenue au titre du programme annuel arrêté par le commandement

de l'Armée nationale populaire (ANP), cette manifestation constitue «un test des aptitudes physiques des éléments de l'ANP, dans un but de préservation de la condition physique du militaire, en tant que critère important dans la formation de base continue», a déclaré à l'issue du cross, le lieutenant-colonel, Abdelhak Chetaïbi, chef du service des sports de la 2e RM.

La course a donné lieu aux résultats suivants :

Catégorie des vétérans :

1. Belkacem Hocine
2. Djebbar Abderrahmane
3. Benmouhoub Khaled

Catégorie des moins de 50 ans :

1. Hamoumen Yacine
2. Mohamed Bacha
3. Nabti Aymen.

CROSS DE L'AMITIÉ À TRAVERS LE SPORT : Une course très disputée à Tamanrasset

Une forte concurrence de coureurs, de différentes grades militaires et catégories d'âge, a marqué le cross de l'amitié à travers le sport, organisé jeudi à Tamanrasset (6ème région militaire). Le coup d'envoi de cette manifestation sportive, qui coïncide avec le 71ème anniversaire de la création du Conseil international des sports militaires (CISM), a été donné, au nom du commandant de la

6ème RM, par le chef du bureau de l'organisation, de la mobilisation et des risques majeurs à l'état-major de cette RM, le colonel Messoud Feddaoui. La course, qui s'est déroulée sur un parcours aménagé pour ce type de compétitions sur la route menant vers l'Assekrem, a été sanctionnée par une cérémonie de remise de médailles et de titres aux vainqueurs.

Elle a donné lieu aux résultats techniques suivants :

- 1/- Mohamed Saidi (Centre de transit des personnels militaires)
- 2/- Amine Benahmed (Etablissement des radars de contrôle)
- 3/- Abdessalem Alitsa (Ecole des cadets de la Nation).

BOXE/CHAMPIONNAT ARABE (SENIORS) : 3 Algériens en finale

Trois boxeurs de la sélection algérienne (seniors messieurs) se sont qualifiés en finale du championnat arabe des nations qui se déroule au complexe olympique d'Al-Maadi au Caire, en Egypte (10-14 février). Dans la catégorie des -49 kg, Meziane Mohamed-Adam a battu l'Egyptien Ibrahim Mohamed Saber, alors

que Hichem Maouche (52 kg), champion arabe sortant, a pris le dessus sur le Tunisien Salem Mezlini. De son côté, Ahmed Ayman Berkati (81 kg) a battu l'Egyptien Mohamed-Saïd Bakry. Les boxeurs Youcef Benmoumene (56 kg), Sid Ahmed Ounane (60 kg), Aïssa Hefida (64 kg) et Aghilas Kesraoui (75 kg) ont été éliminés en demi-

finales et se contenteront de la médaille de bronze. Les finales sont prévues ce jeudi à partir de 16h00 (algériennes). La délégation algérienne est conduite par le staff technique national composé des entraîneurs Ahmed Dine, Bou-bekri Abdelhafid et Slimane Belounis. Lors de la précédente édition qui s'est déroulée au Caire,

la sélection algérienne avait été sacrée championne arabe avec un total de neuf médailles (2 or, 3 argent et 4 bronze). Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), huit autres nations prennent part au championnat arabe, à savoir le Qatar, le Yémen, la Tunisie, le Maroc, l'Irak, la Libye, le Koweït et le Soudan.

TOURNOI «MAGIC TOURS» EN TUNISIE/DOUBLE FILLES : L'Algérienne Benaïssa passe en quarts de finale

La joueuse de tennis algérienne Amira Benaïssa associée à la Brésilienne Karolyne Alexandre Da Rosa, ont composé, mercredi soir, leur billet pour les quarts de finale du Tournoi international «Magic Tours» qui se déroule du 11 au 17 février courant à Monastir (Tunisie). Benaïssa et Da Rosa ont dominé un tandem dano-croate, composé de Melanie Stokke et Silvia Njiric sur le score 4-6, 7-5 (11-9). Lors des quarts de finale, programmés jeudi soir, l'Algérienne et sa coéquipière affronteront la paire Roumaine composée de Miriam Bianca Bulgaru et Cristina Ene, têtes de série N°3. En simple, Benaïssa, sociétaire de l'AS Sûreté Nationale a été éliminée au premier tour près sa défaite par deux sets à zéro contre la Française Vinciane Remy. L'Oranaise de 29 ans a été dominée (6-2, 6-3) par la jeune française, classée tête de série N°11 de ce tournoi à 15.000 USD.

CROSS DE L'AMITIÉ À TRAVERS LE SPORT : Plus de 1.200 athlètes au rendez-vous à Ouargla

Plus de 1.200 athlètes, de divers grades représentant les commandements et unités relevant de la 4ème Région Militaire (4RM), ont pris part jeudi au Cross militaire de «l'Amitié à travers le Sport» organisé au complexe régional militaire de la 4ème RM à Ouargla.

Le coup d'envoi de cette compétition, entrant dans le cadre du programme annuel des activités sportives du commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), a été donné, au nom du commandant de la 4ème RM, par le chef d'Etat-major de cette RM, le général Tahar Ferhati. Les sports militaires visent la préparation et la formation morale et physique de l'élément militaire et un test des aptitudes physiques des éléments de l'ANP pour l'ancrage de l'esprit de compétition chez les militaires, a-t-il indiqué dans son allocution d'ouverture de cette manifestation sportive militaire. Une cérémonie de remise de médailles et de diplômes aux vainqueurs a sanctionné cette course disputée sur un parcours de 5 km dans de bonnes conditions d'organisation.

La compétition a donné lieu aux résultats techniques suivants :

- 1/- Riad Fetaïmia (58ème régiment de missiles sol-air)
- 2/- Abdelkader Belahmer (94ème compagnie de Police Militaire)
- 3/- Hamid Tellab (complexe sportif régional militaire).

APS

COMPÉTITIONS AFRI-CAINES INTERCLUBS : La JS Saoura et le NA Hussein-Dey s'illustrent

La JS Saoura et le NA Hussein-Dey, engagés dans les différentes compétitions africaines interclubs de football, continuent leurs belles prestations en phase de poules, alors que le 3e représentant algérien, le CS Constantine, était mis au repos.

En Ligue des champions, la JS Saoura a réalisé une excellente opération en s'imposant mardi soir à domicile face aux Congolais de l'AS Vita Club 1 à 0, à l'occasion de la 4e journée (Gr. D). Un petit but, signé Ziri Hammar, a suffi au bonheur des gars de Béchar qui ont relancé complètement leurs chances dans la course à la qualification pour les quarts de finale de l'épreuve, à deux journées de l'épilogue.

Le club algérien occupe la 3e place du groupe D avec 5 points au compteur, derrière les Egyptiens d'Al-Ahly (7 pts) et les Tanzaniens de Simba SC (6 pts). Quant à l'AS Vita Club, elle occupe la dernière place avec 4 pts. Lors de la 5e journée, prévue les 8 et 9 mars, la JSS accueillera Simba SC dans un match décisif, alors qu'Al-Ahly, surpris par les Tanzaniens à Dar es Salaam (0-1), enchaînera avec un autre déplacement, à Kinshasa cette fois-ci, pour affronter l'AS Vita Club.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Pour sa part, le CSC, mis au repos forcé lors des 3e et 4e journées après la disqualification initiale de la formation d'Al-Ismaïly en raison des incidents survenus lors du match contre le Club Africain de Tunis comptant pour la deuxième journée de compétition, devra revoir son programme suite à la réintégration du club égyptien par la Confédération africaine de football (CAF).

Ainsi, le CSC, champion d'Algérie sortant, devra livrer une double confrontation face au club égyptien en l'espace d'une semaine, les 23 février à l'extérieur et 2 mars au stade Hamlaoui de Constantine. «La Ligue des champions reste un objectif en dépit du retour d'Al-Ismaïly. Toutefois, la nouvelle programmation ne me plaît pas car comment peut-on jouer ces deux importants matchs en l'espace d'une semaine?», a pesté l'entraîneur français des «Sanafir», Denis Lavagne.

Coupe de la Confédération : le NAHD ne lâche pas

En Coupe de la Confédération, le NA Hussein-Dey a arraché un point précieux et inespéré lors de son déplacement, mercredi soir, en Egypte, face au Zamalek (1-1), dans le cadre de la 2e journée du groupe D. Dans un match disputé au stade Borg el Arab d'Alexandrie, les locaux ont ouvert le score par le Marocain Khalid Boutaïb à la 14e minute de jeu.

Le NAHD, dont il s'agit de la première participation à ce stade de la compétition, a puisé dans ses réserves pour revenir au score avant le coup de sifflet final. Et c'est l'attaquant Faouzi Yaya qui surpris tout le monde et remis les pendules à l'heure à la 90e minute. L'actuel leader du championnat égyptien, qui a dominé la majeure partie de la rencontre mais a buté sur un excellent Merbah Gaya dans la cage adverse, a raté une occasion en or de se racheter et de décrocher une victoire qui lui tendait les bras, après sa défaite inaugurale au Kenya.

Dans l'autre match du groupe, les Angolais de Petro Atlético ont battu à Luanda les Kényans de Gor Mahia par 2-1. Au classement, le NAHD réalise une excellente opération et prend seul les commandes du groupe D avec 4 points, devant le duo Petro Atlético-Gor Mahia (3 pts pour chaque équipe). Le Zamalek ferme la marche avec une seule unité. Lors de la 3e journée, le club algérien se déplacera au Kenya pour affronter Gor Mahia le 24 février, tandis que le Zamalek recevra Petro Atlético.

APS

COUPE ARABE DES CLUBS (1/4 DE FINALE - RETOUR) AL-MERRIKH - MCA : Le dernier carré passe par Omdurman

Tenu en échec à domicile lors de la première manche (0-0), le MC Alger aura à cœur de renverser la vapeur aujourd'hui à Omdurman (18h00) face aux Soudanais d'Al-Merrikh, en match comptant pour les quarts de finale (retour) de la Coupe arabe des clubs de football.

Le «Doyen» est appelé à sortir le grand jeu face à des Soudanais intraitables dans leur antre d'Omdurman, même s'ils restent sur une contre-performance concédée le 6 février à domicile en championnat local face au Ahli Khartoum (2-2). Al-Merrikh est néanmoins confortablement installé en tête du groupe A du championnat avec 24 points, devançant de sept longueurs Al-Mourada qui compte 17 unités.

«Je sais qu'on peut revenir avec la qualification du Soudan. En fait, c'est dans ces moments difficiles qu'on découvre s'il y a vraiment un groupe ou pas. Sincèrement, je crois que tout le monde l'a vu, on a montré qu'au MCA, il y a un groupe soudé, solide et volontaire. Il y a un bon état d'esprit qui règne et avec la volonté de tout le groupe, on va réaliser l'ex-

plot et revenir avec le billet qualificatif», a assuré Sofiane Bendebka, positionné dans l'axe central en l'absence du défenseur Ayoub Azzi, forfait pour le reste de la saison en raison d'une blessure au genou.

Outre Azzi, l'entraîneur du M

o u l o u d i a

Adel Amrouche doit également composer sans le milieu de terrain malgache Ibrahim Amada, blessé. De son côté, Al-Merrikh pourra compter sur le retour de blessure de son attaquant vedette Bakry Al-Madina. Pour préparer le match face au MCA, les Soudanais ont battu lundi l'équipe réserve



en amical (7-1). Al-Merrikh s'est qualifié pour les quarts de finale aux dépens de l'autre club algérien l'USMA (aller : 4-1, retour : 0-2), alors que le MCA a passé l'écueil des Saoudiens d'Al-Nasr, remportant les deux manches (1-0, 2-1).

En cas de qualification, le MCA rencontrera en demi-

finale les Tunisiens de l'ES Sahel, tombeurs des Marocains du Raja Casablanca (aller : 2-0, retour : 0-1). Dans les deux autres quarts de finale, Al-Wasl (Emirats arabes unis) défiera Al-Ahly (Arabie saoudite), alors qu'Al-Hilal (Arabie saoudite) croquera le fer avec Al-Ittihad d'Alexandrie (Egypte).

FOOTBALL/CAN-2019 U-23 (ÉLIMINATOIRES/ PRÉPARATION) TUNISIE - ALGÉRIE :

Test révélateur pour les Verts

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U-23) affrontera samedi son homologue tunisienne en match amical prévu au stade d'El-Menazah à Tunis (15h00) dans ce qui sera un test révélateur pour les Verts, en vue des éliminatoires de la CAN-2019 de la catégorie prévue en Egypte (8-22 novembre).

A pied d'œuvre depuis mercredi à Tunis, les coéquipiers de Hicham Boudaoui (Paradou AC) tenteront de réaliser un bon résultat face aux Tunisiens, une manière de jauger leurs qualités avant le début des éliminatoires en mars prochain. Un deuxième match

amical se jouera mardi prochain également à Tunis. Le défenseur central M'hamed Merouani, arrivé cet hiver au MC Alger en provenance de l'ASO Chlef, a été laissé à la disposition du «Doyen», qui affrontera samedi à Omdurman (18h00, algériennes) les Soudanais d'Al-Merrikh, en quarts de finale (retour) de la Coupe arabe des clubs champions (aller : 0-0 au stade du 5 juillet). En vue de cette double confrontation face à la Tunisie, le staff technique des U23 a fait appel à 24 joueurs, dont 7 évoluant au Paradou AC, qui reste le club le plus représenté.

De son côté, la sélection tunisienne

a effectué mardi sa première séance d'entraînement au stade de la Marsa en présence de 15 éléments. Les autres joueurs ont rejoint leur équipe un peu plus tard. La sélection algérienne des moins de 23 ans, exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN U23, affrontera au deuxième tour la Guinée équatoriale. La manche aller aura lieu le 23 mars prochain à Malabo. De son côté, la Tunisie rencontrera au second tour éliminatoire son homologue du Sud-Soudan, le 20 mars en déplacement, avant d'accueillir son adversaire à Ben Guerane, lors du match retour prévu le 24 du même mois.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE) :

La double confrontation CSC - MCO décalée au mois de mars (Arama)

La double confrontation entre CS Constantine et le MC Oran, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, qui devait initialement se jouer en février (aller : 19 février à Constantine, retour : 27 février à Oran), a été décalée en mars prochain, a indiqué vendredi le directeur général du CSC, Tarek Arama.

«La réintégration du club égyptien d'Al-Ismaïly en

Ligue des champions a complètement chamboulé notre calendrier. La CAF a programmé les deux rencontres face aux Egyptiens les 23 février et le 2 mars. Nous avons sollicité la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie pour reporter les deux matchs face au MCO, heureusement que notre déléance a été acceptée pour jouer le 9 et le 29 mars», a affirmé Arama sur les ondes

de la radio national. Engagé sur les trois fronts : Championnat - Coupe d'Algérie - Ligue des champions, le CSC sera soumis à un calendrier «démotivant», a regretté le responsable constantinois. «La CAF nous a mis dans une situation délicate en programmant les deux rencontres face à Al-Ismaïly en laps de temps court. Je crains que la succession des matchs dans les différentes compétitions

nous fait perdre tous nos objectifs», a-t-il ajouté. Avant la réintégration d'Al-Ismaïly, le CSC n'avait besoin que d'un seul point pour valider son billet pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Tout est à refaire pour le CSC, qui a perdu provisoirement son poste de leader au profit du TP Mazembe, auteur d'un match nul mardi en déplacement face aux Tunisiens du Club Africain (0-0).

LIGUE 1 MOBILIS :

Un match à huis clos pour le MOB et un an de suspension pour l'entraîneur adjoint de l'OMédéa (LFP)

La commission de discipline de la LFP, réunie le mercredi 14 février, a infligé 1 match à huis clos et 200 000 DA d'amende au MO Béjaïa pour «jet de projectiles» (3ème infraction) lors du match nul concédé à domicile face au CA Bordj Bou Arreridj (0-0) comptant pour la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué jeudi l'instance chargée de la gestion de la

compétition. La commission a suspendu également pour 1 an (à compter 11 février 2019) l'entraîneur-adjoint de l'OM Médéa Harkabi Kamel pour «des déclarations publiques portant violation à l'obligation de réserve, et outrage et atteinte à la dignité et à l'honneur du président de la FAF», selon la même source. Reçu en audience par la commission de discipline lors de la

séance du 13 février, Harkabi a «reconnu tous les faits et toutes les charges retenues contre lui».

Il n'a fourni aucune preuve de ses déclarations et il a demandé des excuses parce qu'il était sous le coup de la colère envers les arbitres du match OM/CRB (0-1) comptant pour la 21e journée de Ligue 1», affirme le site de la LFP.

CHELSEA PASSE A L'ACTION POUR LUKA JOVIC

Impressionnant en Bundesliga cette saison, Luka Jovic suscite l'intérêt de plusieurs cadors étrangers. Alors que l'international serbe est annoncé avec insistance vers l'Espagne où le FC Barcelone aimerait le recruter, Chelsea serait déterminé à déjouer sa trajectoire. Le club anglais serait déjà passé à l'action dans ce dossier.



Un départ à prévoir pour Romelu Lukaku ?

En cas de départ de Mauro Icardi, l'Inter aurait coché le nom de Romelu Lukaku, disposant d'un temps de jeu réduit à Manchester United, dans sa liste prioritaire. En pleines négociations avec l'Inter pour prolonger son contrat courant jusqu'en juin 2021, Mauro Icardi intéresserait les plus grandes écuries européennes à l'instar du Paris Saint-Germain du Real Madrid et même de Manchester United, comme le révélait la presse transalpine jeudi. Les Red Devils pourraient alors tenter de négocier un transfert à prix réduit en utilisant un certain Romelu Lukaku en monnaie d'échange.

Selon le Corriere dello Sport, l'Inter aurait dressé une liste de candidats potentiellement capables de succéder à Mauro Icardi en cas de départ de l'international argentin. Parmi les noms retenus par la direction nerazzurri figureait celui de Romelu Lukaku. L'international belge dispose d'un statut de remplaçant depuis la nomination d'Ole Gunnar Solskjaer à la tête de l'effectif des Red Devils. Une ouverture que pourrait bien exploiter l'Inter mais que devrait monnayer Manchester United, enclin à faire signer Mauro Icardi. Les deux clubs parviendront-ils à se mettre d'accord ? Affaire à suivre.

Ronaldo impose ses choix à Massimiliano Allegri

Présent en conférence de presse ce jeudi, Massimiliano Allegri a confirmé que Ronaldo serait titulaire ce vendredi soir face à Frosinone, quelques jours après avoir déclaré le contraire.

On le sait tous, Cristiano Ronaldo est un compétiteur hors normes. À 34 ans, le quintuple Ballon d'Or a déjà tout remporté mais ne semble pas rassasié de trophées. La Juventus affronte Frosinone ce soir en championnat, et si la Vieille Dame est très largement leader et qu'Allegri comptait mettre sa star au repos, il en sera finalement autrement.

Alors qu'il devait initialement laisser Cristiano Ronaldo au repos, Massimiliano Allegri a fait marche arrière en confirmant la présence du Portugais dans le onze titulaire. Un changement qui pourrait s'expliquer par la motivation de CR7 de remporter le soulier d'or, trophée récompensant le meilleur buteur d'Europe.

À seulement 3 longueurs de Lionel Messi, l'ancien joueur du Real Madrid compte bien refaire son retard. Une preuve de plus de la rage de vaincre de Cristiano Ronaldo.

Une grosse offre pour Dybala ?

Décidément, Paulo Dybala alimente la rubrique transfert ces derniers jours. Annoncé à Liverpool, au Real Madrid, au Paris Saint-Germain ou encore à Manchester United, l'international argentin disposerait d'une nouvelle piste. Selon Don Balon, ce dernier intéresserait fortement Manchester City. L'entraîneur Pep Guardiola apprécie beaucoup le profil du joueur.

Les Cityzens pourraient rapidement formuler une grosse offre. Ces derniers pourraient mettre 120 millions d'euros sur la table et un salaire de 15 millions d'euros par an pour le joueur.

Diego Simeone prolonge à l'Atletico

L'Argentin Diego Simeone a signé ce jeudi un nouveau contrat avec l'Atletico Madrid. Il est désormais lié aux Matelassiers jusqu'en 2022.

L'idylle entre Diego Simeone et l'Atletico Madrid est partie pour durer. Le technicien argentin a lié ce jeudi son avenir à celui du club espagnol et ce pour trois autres saisons. Une bonne nouvelle pour les Rojiblancos et leurs nombreux supporters.

Il n'est pas précisé si Simeone a bénéficié d'une revalorisation salariale avec son nouveau bail. Pour rappel, son précédent contrat lui garantissait déjà la meilleure rémunération parmi tous les coaches en Europe, avec un chèque annuel de 3.3M€ annuels. Simeone entraîne l'Atletico Madrid depuis l'exercice 2011/12. Il en est donc à sa huitième année à la tête de l'équipe. Dans l'histoire de club, aucun entraîneur n'est resté aussi longtemps à ce poste. Et le record ne va faire qu'accroître avec ce nouveau contrat parachevé.



FÊTE NATIONALE
DE LA SERBIE
**Le Président
Bouteflika
félicite le
Président serbe
Aleksandar
Vucic**

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue serbe, Aleksandar Vucic, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré son attachement à œuvrer, avec lui, au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Au moment où la République de Serbie célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple serbe ami», a écrit le président dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer mon attachement à œuvrer, avec vous, au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays pour les hisser au niveau auquel nous aspirons», a ajouté le président de la République.

PRÉSIDENTE

**M. Lamamra nommé
conseiller diplomatique du
président de la République**

L'ancien ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été nommé ministre d'Etat, conseiller diplomatique auprès du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République.



Durant sa longue carrière diplomatique qu'il avait entamée en 1976, Lamamra (67 ans), diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), a occupé plusieurs postes en Algérie, à l'étranger et au sein de plusieurs instances régionales et internationales.

Il a été ministre des Affaires étrangères de 2013 à 2015, puis ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de 2015 à 2017.

Il a été également Commissaire à la Paix et à la Sécurité (CPS) de l'Union africaine (2008-2013) et Secrétaire gé-

néral du ministère des Affaires étrangères (2005-2007).

Lamamra a été aussi ambassadeur de l'Algérie dans plusieurs pays dont les Etats-Unis, Djibouti et l'Ethiopie. Durant ces deux dernières années, le nouveau conseiller diplomatique auprès du président Bouteflika a été désigné membre du Haut-Comité consultatif de l'ONU chargé de la médiation internationale, en septembre 2017, puis membre du Conseil d'administration de l'ONG International Crisis Group (ICG), basée à Bruxelles (depuis juillet 2018).

ALGÉRIE-AFRIQUE

**M. Ouyahia reçoit la
directrice régionale
Afrique de l'OMS**

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a reçu jeudi la directrice régionale Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Mme Matshidiso R. Moeti, qui effectue une visite de travail en Algérie, indiquent les Services du Premier ministre dans un communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbelaoui, a-t-on ajouté. La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique est, depuis mercredi, en visite en Algérie pour «apprécier les

efforts consentis» dans le domaine de la santé. Lors de cette visite, la première du genre, Mme Moeti s'est entretenue avec plusieurs personnalités, notamment sur le renforcement de la coopération entre l'OMS et l'Algérie, la couverture sanitaire universelle, la coopération sud-sud et les produits pharmaceutiques. Elle a visité, lors de son séjour en Algérie, plusieurs institutions de santé, à l'instar de l'institut Pasteur d'Algérie, le centre national de toxicologie et le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques.

ALGÉRIE-CROATIE

**Mahdjoub Bedda passe
en revue avec l'ambassadeur
croate l'état des relations
bilatérales «exceptionnelles»**

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda a passé en revue, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur de Croatie à Alger, Tilija Zelalic, qui lui a rendu une visite de courtoisie, l'état des relations bilatérales «exceptionnelles», indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue l'état des relations exceptionnelles

unissant les deux pays et les deux peuples amis et les voies et moyens de leur renforcement dans divers domaines, notamment au volet parlementaire. Elles ont également exprimé leur volonté de développer les opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs, dont ceux du tourisme, de l'Agriculture et du transport maritime.

DIPLOMATIE

**Messahel reçoit plusieurs
nouveaux ambassadeurs**

Le ministre des Affaires étrangères a reçu jeudi au siège de son ministère, M. Guillermo Dighiero Arrarte, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Uruguay, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Il a également reçu M. Igor Slobodnik, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Slovaque, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. En outre, il a reçu M. Kristjan Andri Stefansson, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Islande, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères a reçu M. Kemal Muftic, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité



d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Bosnie-Herzégovine, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

De même, il reçu M. Juan Gonzalo Duran Flores, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Etat plurinational de Bolivie, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Il a aussi reçu M. Brendan Eamon Berne, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Australie, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

LIGUE ARABE

**L'Algérie abritera la 38^e session de la
Commission de la femme arabe le 24 février**

L'Algérie abritera la 38^e session de la commission de la femme arabe, le 24 février, qui sera organisée en coordination avec la Ligue arabe, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. «Cette rencontre, qui sera organisée sous le haut patronage du président de la République Abdelaziz Bouteflika, aura lieu au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC) d'Alger, avec la participation des ministres arabes chargés de questions de la femme», a souligné la même



source.

«La rencontre sera sanctionnée par un document final qui sera soumis à la 63^e session de l'ONU sur la condition de la femme (CSW63), lors de sa prochaine réunion prévue en mars 2019 à New York», a-t-on souligné à l'occasion de cette rencontre. La ministre de la Solidarité, avait invité les

ministres arabes à participer «massivement et activement» aux travaux de la 38^e session de la Commission de la femme arabe, lors de la réunion arabe qui s'est tenue dernièrement au Caire pour préparer la CSW63 et qu'elle avait présidée, en sa qualité de présidente en exercice de la commission de la femme arabe et du

conseil exécutif de l'Organisation de la femme arabe (OFA).

Mme Eddalia avait pris part aux consultations tenues par les ministres arabes au Caire (Egypte), en vue d'enrichir la mouture du document final de la 38^e session de la commission de la femme arabe, se félicitant de la prise en compte des propositions et observations de la délégation algérienne dans l'élaboration du texte du communiqué final de la réunion ministérielle africaine, préparatoire à la CSW63, prévue du 11 au 22 mars à New York (Etats Unis).

ALGÉRIE-INDONÉSIE

**Le ministre de la Culture reçoit l'ambassadrice
d'Indonésie à Alger**

Le ministre de la Culture, Az-zedine Mihoubi a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur d'Indonésie, Mme Safira Machrusah avec laquelle ont été examinés «les procédures relatives à la préparation» du festival «Soekarno», prévu à Alger, au mois de «juin prochain», indique un communiqué du mi-

nistère. Organisée par l'ambassade d'Indonésie en Algérie, cette manifestation comprendra une exposition de photos sur «la Conférence de Bandung» (1959) et les «relations historiques» entre l'Algérie et l'Indonésie, ainsi qu'une foire sur l'artisanat et les produits textiles. Dans ce

contexte, les deux parties ont convenu de l'organisation d'un colloque sur «la dimension historique et militante» de la Conférence de Bandung» et «le rôle de l'Indonésie et de son Président Ahmed Soekarno dans la vulgarisation de la cause algérienne», conclut la même source.